

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Iftar : 19h59

Imsak : 04h02

MÉTÉO

32° : ALGER

36° : TAMANRASSET

p. 2

Mardi 30 Juillet 2013 - 21 Ramadhan 1434 - N° 338 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



PLUS DE 7.000 COMMERCANTS
INSCRITS EN 2013 AU FICHIER
NATIONAL DES FRAUDEURS

Les 4 vérités de Benbada

• 94.000 infractions à la réglementation
recensées en 2013 [Page 4](#)

RÉFORME
DU SECTEUR
PORTUAIRE

Le groupe de
travail a remis
ses conclusions
au gouvernement



ELLE EST DISTINÉE
À ACCUEILLIR
80.000 HABITANTS

**La ville
nouvelle
de Hassi Messaoud
en chantier**

[Page 3](#)

M. ISSAAD REBRAB, P-DG DU GROUPE CEVITAL

INVITÉ, HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

CONFÉRENCE SUR : «LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE»

L'Algérie peut relever le défi de l'emploi

L'économie algérienne devrait créer 1,5 million d'emplois pour résorber le chômage, qui touche près de 10% de la population active, a indiqué, hier, Issaad Rebrab, qui était l'invité du forum de DK News.

Le patron du groupe Cevital a estimé qu'il y aura 10 millions de nouvelles demandes d'emploi d'ici à 2020, soit dans 7 ans. «L'emploi est l'un des trois défis de l'économie algérienne à côté de la réflexion sur l'après-pétrole et la sécurité alimentaire», a-t-il dit lors du forum sur le thème des défis de l'économie algérienne. [Pages 6-7](#)



Ph : M. Nait Kaci



SÉTIF : BOUGAÂ A SOIF
Robinets d'eau à sec depuis 15 jours
TROP, C'EST TROP !

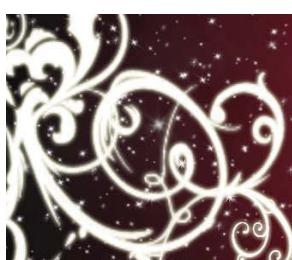
• Les citoyens expriment leur mécontentement

[Page 2](#)

M. GHALAMALLAH :
«Je refuse d'interférer dans les affaires
des mosquées et d'influencer les prêches
des imams»

PELERINAGE 2013
29.000 Algériens accompliront cette
année les rites du Hadj

[Page 6](#)



رمضان مبارك
DK NEWS
Organise une **Tombola**

PLAYBOY GROUP OFFICIAL & EXCLUSIVE DISTRIBUTOR IN ALGERIA

Nike Gant Levi's Dior

AIGLE AZUR

Condor

ndis Informatique

ibis

Huawei

ELECTRO SELL

Tentez votre chance.

De nombreux cadeaux vous attendent. Il vous suffira de découper chaque jour pendant tout le mois de Ramadhan, le coupon à la page 23 et de l'envoyer à l'adresse du journal. Bonne chance



MÉTÉO 32° à Alger

Régions Nord :

- Prédominance d'un temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers l'intérieur Ouest.
- Les vents seront modérés 20/30 km/h près des côtes et variables faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée.

36° à Tamanrasset

- Temps généralement ensoleillé avec localement formations nuageuses vers le Sud-Ouest.
- Les vents seront d'Est 30/50 km/h avec chasse sable vers le Sahara central et Saoura et variables 20/30 km/h vers le Hoggar/Tassili.

Régions Sud :

	max	32°	min	23°
Oran	max	33°	min	21°
Annaba	max	31°	min	20°
Béjaïa	max	31°	min	21°
Tamanrasset	max	36°	min	25°

CE
MATIN
À 10H À
L'AÉROPORT
HOUARI
BOUMEDIENE

Retour de la délégation algérienne d'athlétisme (handisport)

La délégation algérienne d'athlétisme handisport arrivera ce matin à 10h à l'aéroport international "Houari Boumediene" en provenance de Lyon où elle avait participé aux championnats du monde. La moisson de l'Algérie était de 23 médailles (10 or, 8 argent, 5 bronze) et une 9e place au classement général sur 67 pays classés et 103 pays participants.

SÉTIF : Bougaâ a soif



Depuis 15 jours en ce mois de Ramadhan, aucune goutte d'eau ne sort des robinets de Bougaâ, une daïra de la wilaya de Sétif. Cette situation n'est pas nouvelle et elle date de 2008. Il s'agit d'un problème de canalisation et de moteurs. L'ADE (Algérienne des eaux) rejette la balle sur la direction de l'Hydraulique de Sétif. La wilaya a appris la gravité de la situation le 28 juillet, après l'affichage des appels à manifester.

Hier toutes les entrées et sorties de Bougaâ ont été fermées par les manifestants qui ont protesté contre cette situation et ont interpellé le wali. Ceux qui ont de l'argent peuvent acheter 2000 litres d'eau pour 1000 DA. L'eau devait couler hier, mais aucun changement n'est intervenu. Mais l'espoir coule de source... dit-on.

Comment peut-on laisser une ville de 40.000 habitants dans une telle situation (l'une des plus vieilles daïras d'Algérie). La colère des citoyens n'a d'égal qu'à non-respect des promesses non tenues. Jusqu'à quand ?

MÉTÉO 32° à Alger

- Prédominance d'un temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers l'intérieur Ouest.
- Les vents seront modérés 20/30 km/h près des côtes et variables faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée.

Régions Sud :

- Temps généralement ensoleillé avec localement formations nuageuses vers le Sud-Ouest.
- Les vents seront d'Est 30/50 km/h avec chasse sable vers le Sahara central et Saoura et variables 20/30 km/h vers le Hoggar/Tassili.

Début de la 10^e édition du Prix international d'Alger du Coran

La 10^e édition du Prix international d'Alger du Coran a débuté hier Dar el-Imam (Alger) sous la présidence du ministre des Affaires religieuses et du Waqf, Bouabdal-lah Ghlamallah, en présence de membres du gouvernement, de représentants du corps diplomatique islamique accrédité à Alger et d'imams et d'érudits. Dans une allocation à cette occasion, M. Ghlamallah a indiqué que 49 pays ont confirmé la participation de



leurs candidats à ce concours, précisant que la Nation musulmane est «une seule Nation unie par la foi».

Il a souligné également que le prix, institué en 2004 sous l'égide du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, tend à «réaliser l'unité escomptée pour la

Nation musulmane en matière de récitation du Coran et d'interprétation du livre».



No comment



Les « 8+1 » jouent la carte Alioui contre Belayat

FLN

Les « 8+1 » veulent forcer la main à Belayat qui plaide pour le respect de la légalité dans le fonctionnement du parti.

Passant outre les usages, Mohamed Alioui convoque une réunion du BP du FLN. Ce membre du BP du parti du FLN a déclaré à *Saout el Akher* dans l'édition à paraître aujourd'hui, que le bureau politique du parti du FLN était convoqué ce jeudi : « Abderrahmane Belayat est invité à présider cette séance « officielle », car celle qui a eu lieu le samedi 20 juillet dans le bureau de Rachid Harraouia n'était qu'informelle. » La réunion aura lieu dans la salle des conférences que Belayat soit présent ou non. Elle traitera des décisions prises par Belayat, sans l'accord du BP. Elle décidera également de la date de la session du comité central, dès lors que 214 membres en ont exprimé le besoin. Elle aura lieu après l'Aïd. »

« De l'esbroufe ! » selon Belayat

Abderrahmane Belayat a réagi : « je suis serein et déterminé. Les décisions prises relèvent de mes prérogatives. Ce n'est pas le BP qui nomme ou désigne, c'est le chef du parti, c'est à-dire, en l'occurrence, le coordinateur que je suis. J'ai consulté tous les membres du BP avant de décider : j'ai les écrits qui le prouvent. Seuls Zehali excusé, Daâdouaa qui ne voulait pas s'engager, Tayeb Louh favorable au vote et Kassa Aïssi qui voulait exprimer son avis au sein d'une réunion du BP ont fait défaut. » Le coordinateur du parti du FLN parle « de manœuvre et d'esbroufe. S'il y a 50 membres du comité central qui soutiennent la convocation du comité central après l'Aïd, ce serait le bout du monde. Ces réunions sont organisées en sous-main par Saâdani. Elles n'auront aucune influence sur le cours des événements. »

Remontée de l'euro face au dollar sur les marchés européens

L'euro s'échangeait en légère hausse face au dollar lundi, les investisseurs optant pour la prudence, dans l'attente de la publication cette semaine de nouvelles macro-économiques, particulièrement celle relative au chômage aux Etats-Unis. La monnaie européenne valait 1,328 dollar en milieu de matinée contre 1,3278 dollar vendredi soir. Elle reculait face à la devise nippone, à 130,16 yens contre 130,48 yens vendredi. Le dollar baissait également face au yen, à 97,95 yens contre 98,20 yens vendredi.

ELLE EST DISTINÉE À ACCUEILLIR 80.000 HABITANTS

La ville nouvelle de Hassi Messaoud en chantier

Les travaux de la réalisation de la nouvelle ville de Hassi Messaoud ont été officiellement lancés hier lors d'une cérémonie présidée par les ministres de l'Energie et des Mines, et de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, MM. Youcef Yousfi et Amara Benyounes.

Destinée à accueillir plus de 80.000 habitants à l'horizon 2020, la future nouvelle ville de Hassi Messaoud est localisée dans la zone de Oued El-Maraa, à équidistance de 80 km entre l'actuelle ville de Hassi Messaoud et celles de Touggourt et de Ouargla. S'exprimant lors de la cérémonie de lancement des travaux de réalisation de ce futur pôle urbain et énergétique, M. Yousfi a annoncé l'achèvement des études d'aménagement et d'urbanisme de ce projet



inscrit dans le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2030), alors que son plan d'aménagement a été validé le 27 juin dernier.

En outre, le futur pôle énergétique et urbain qui accueillera 45.000 habitants à l'horizon 2017 et 65.000 habitants à l'horizon 2020 a été conçu dans le respect de la durabilité des ressources, le rééquilibrage du territoire, l'équité territoriale et l'attractivité des territoires, a souligné le ministre.

De son côté, M. Benyounes, qui a rappelé que son département a été associé dans l'élaboration du business plan du projet de la nouvelle ville, a indiqué que ce futur pôle constituera «une ville oasis écologique». Les études d'aménagement et d'urbanisme de la future ville ont été assurées par le consortium algéro-coréen (Dongmyeong-Saman-Kun Won-BEREC), qui a entamé en janvier 2012 ces études.

LAGHOUAT 13 projets programmés pour la commune de Sidi-Makhlouf

La commune de Sidi-Makhlouf (Laghout) vient de bénéficier de 13 opérations de développement, dans divers secteurs, dans le cadre du programme communal de développement (PCD-2013), a-t-on appris auprès de cette collectivité locale. Parmi ces projets, figurent des aménagements urbains, notamment la réalisation d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales à la cité du 11 décembre, l'aménagement de la cité Frères Achouri Ben Nana, et la réhabilitation du réseau d'assainissement de la cité des 20-Logements, a-t-on signalé. Les autres opérations projetées concernent la réalisation de la route reliant la cité des 402-Logements au centre-ville, la réhabilitation de deux salles de soins aux quartiers El-Festassa et les frères Achouri, la réalisation d'une salle d'apprentissage du Coran à la mosquée Khaled Ibn El-Walid, l'achat d'équipements de nettoyage et la réalisation de la clôture extérieure du cimetière de Sidi-Makhlouf.

ADRAR

25 millions de dinars consacrés à des projets de développement à Reggane

La commune de Reggane a bénéficié d'une enveloppe de 25 millions DA pour réaliser plusieurs projets inscrits dans le cadre du plan communal de développement (PCD-2013), a-t-on appris auprès de cette collectivité locale. Ces projets, visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen, portent notamment sur le renforcement du réseau d'assainissement de la ville de Reggane et des ksour d'Anezglouf et Timadnine, l'acquisition de six pompes immergées de réserve pour le réseau d'approvisionnement en eau potable pour parer à toute éventuelle perturbation. Dans le cadre du secteur de l'habitat et de l'urbanisme, plusieurs opérations seront lancées prochainement, dont des travaux d'aménagement interne au siège de la commune, la réalisation de quatre espaces verts au centre ville, ainsi que l'aménagement d'une salle de soins et d'une classe d'apprentissage du Coran au ksar de Zaouiet El-Reggane. Plus 1.000 bennes à ordures sont disponibles pour les opérations de collecte des ordures à travers les différents quartiers de la commune, en plus d'équipements de traitement des déchets solides. Dans le secteur d'énergie, il est projeté l'extension du réseau d'éclairage public au niveau des ksour d'Anezglouf, Timadnine et Taourirt, selon la même source.

DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS DU SUD

Au cœur des préoccupations de l'Etat

Boualem Branki

Plus que jamais, le programme de développement des régions et des villes du sud du pays reste au devant des préoccupations des autorités nationales. Le programme quinquennal de développement des Hauts-Plateaux et des villes du Sud et de l'extrême Sud, doté d'une importante enveloppe financière, est ainsi en cours de réalisation, et devrait à terme faire émerger ces régions comme des pôles de croissance par excellence, déjà, les wilayas de Ghardaïa et de Laghouat s'illustrent avec des avancées importantes dans ce domaine, la première dans le domaine agricole, la seconde dans le domaine de la pétrochimie. Et c'est dans cette perspective que deux ministres du gouvernement Sellal, celui de l'énergie et des mines Youcef Yousfi et de l'environnement et de la ville Amara Benyounès se sont rendus hier à Hassi Messaoud où ils ont notamment lancé les travaux de réalisation de la nouvelle ville, plutôt la capitale du pétrole algérien, Hassi Messaoud.

Cette ville nouvelle peut accueillir

80.000 habitants et sera fonctionnelle à l'horizon 2020. À équidistance d'environ 80 km entre l'actuel Hassi-Messaoud et les villes de Touggourt et de Ouargla, la nouvelle ville de Hassi Messaoud symbolisera le renouveau des villes et cités du sud du pays, avec des activités économiques de pointe, autant dans le secteur pétrolier que minier ou agricole.

Les autorités nationales attachent ainsi une grande importance au développement des régions du sud du pays, et particulièrement celle de l'extrême Sud, pour leur apporter les équipements socio-éducatifs nécessaires, améliorer leur habitat et globalement leur assurer les conditions d'une vie digne. Au demeurant, les efforts de l'Etat et l'attention du président ont toujours été concentrés sur ces zones, qui constituent des parties vives du territoire national, même si elles sont à des milliers de kilomètres de la capitale.

Et puis ces régions sont riches, en homme et en ressources minières. Des régions que les autorités veulent développer au même titre que les zones du nord du pays. Touat, Gourara, Saoura, Hoggar, Tassili, M'zab, Oued

Righ, aucune des régions du sud du pays n'est en fait marginalisée autant sur le plan politique que sur celui, déterminant, du développement local avec des programmes d'habitat, d'écoles, de route, de centres de santé et d'hôpitaux. Des programmes et des projets de réalisation pris en charge par le plan quinquennal de développement et dont l'exécution est de nature à donner des opportunités d'emplois aux jeunes de ces régions.

Le déplacement hier de deux ministres du cabinet Sellal montre si besoin est que les autorités tiennent plus que jamais à accélérer la cadence de réalisation des différents projets socio-économiques affectés aux régions du sud du pays. C'est là, en fait, une des promesses du gouvernement Sellal d'être à l'écoute des doléances des citoyens du sud du pays, dont l'accès au logement et à un emploi décent. Un programme social qui est en cours pour que les villes et les villages des régions du sud du pays ne soient jamais à la périphérie des préoccupations du gouvernement. Du reste, le plan d'action du gouvernement Sellal accorde une importance particulière à cet objectif.

PELERINAGE 2013

29.000 Algériens accompliront cette année les rites du Hadj

28.800 pèlerins algériens accompliront cette année les rites du hadj, après la réduction des quotas de chaque pays musulman, en raison des travaux d'aménagement en cours dans les deux lieux saints de l'islam, a indiqué hier à Alger le ministre des affaires religieuses et du Wakf, M. Bouabdallah Ghalamallah. «Les travaux en cours au niveau des deux Lieux saints sont importants et nécessitent un certain temps pour qu'ils puissent accueillir davantage de pèlerins, ce qui a contraint les autorités saoudiennes à réduire le nombre des pèlerins, en raison de la poursuite des travaux», a déclaré M. Ghalamallah lors d'une conférence de presse en marge de l'ouverture du Prix international de récitation du Saint Coran. «Les quotas des pèlerins de chaque pays musulmans ont baissé de 20%, a-t-il précisé, soulignant qu'ainsi, l'Algérie a vu son quota «baisser de 7200 pèlerins sur un total de 36.000 hadjis, pour atteindre cette année 28.800 pèlerins ayant été tirés au sort ou ayant obtenu des passeports supplémentaires». Quant au nombre des pèlerins tirés au sort cette année, le ministre a affirmé qu'il n'avait pas «la liste des lauréats», soulignant cependant que leur nombre oscillait «entre 24.000 et 25.000 hadjis». A une question sur le déroulement des prières au niveau des mosquées en ce mois sacré de Ramadhan, M. Ghalamallah a dit n'avoir pris connaissance «d'aucun dépassement», soulignant que les mosquées «accomplissent leur devoir normalement lors des heures des prières notamment des prières surérogatoires, grâce à l'action des comités des mosquées».

Concernant les informations rapportées par certains médias nationaux relatives à l'expulsion de certains fidèles qui dormaient dans les mosquées durant les heures du jeûne», le ministre a répondu qu'«on ne peut le faire lorsqu'il s'agit d'un ou de deux fidèles, mais lorsqu'il s'agit d'un phénomène d'envergure, cela devient inacceptable». Par ailleurs, il a évoqué la zakat de l'aïd el-fitr, insistant sur le fait que sa collecte et sa distribution «se déroulent en toute transparence». «La collecte de la zakat est confiée aux comités des mosquées qui s'en chargent de la remettre aux pauvres et aux nécessiteux», a-t-il soutenu. A une question sur le statut de mufti de la République, M. Ghalamallah a affirmé que le ministère «n'est pas habilité à créer de telles institutions et qu'il existe un règlement et un législateur chargé de le faire».

M. Ghalamallah : «Je refuse d'interférer dans les affaires des mosquées et d'influencer les prêches des imams»

Le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, M. Bouabdallah Ghalamallah, a souligné qu'il refusait d'interférer dans les affaires de la mosquée et d'influencer les dourous et prêches des imams. Dans une interview hier au journal *El Khabar*, M. Ghalamallah a précisé que le ministère «n'exerce pas de contrôle sur les mosquées».

Concernant le contrôle des fetwas présentées sur les chaînes satellitaires privées, M. Ghalamallah a indiqué : «Si moi je n'exerce pas de contrôle sur les mosquées, alors comment pourrais-je le faire sur les chaînes satellitaires?». Il a appelé les enseignants du fiqh qui collaborent avec les chaînes publiques à «ne pas diffuser des idées prononçant la division dans la société et qui portent atteinte à l'unité nationale et à la religion». «Il y a en Algérie des oulémas fidèles à leur pays et à leur religion pouvant servir de références fiables pour corriger les erreurs colportées sur les chaînes satellitaires et les journaux», a-t-il ajouté.

Le ministre des Affaires religieuses a fait savoir que l'Algérie disposait de compétences scientifiques permettant de faire face aux chaînes satellitaires arabes et de répondre aux interrogations du citoyen.

PLUS DE 7.000 COMMERCANTS INSCRITS EN 2013 AU FICHIER NATIONAL DES FRAUDEURS

Les 4 vérités de Benbada

Plus de 7.000 commerçants ont été inscrits en 2013 au fichier national des fraudeurs sur demande du ministère du Commerce, a annoncé hier à Alger le premier responsable du secteur, M. Mustapha Benbada.

«Le nombre global des inscrits au fichier national des fraudeurs sur demande du ministère a atteint en 2013 les 7.010 opérateurs», a déclaré le ministre au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan de l'activité du contrôle économique et de la répression des fraudes du 1er semestre 2013.

En 2012, le nombre global des inscrits au fichier national des fraudeurs a atteint les 10.895. Dans le cadre de la lutte contre la fraude, un fichier national des fraudeurs, recensant les auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières, bancaires, financières, commerciales, ainsi que le défaut de dépôt légal des comptes sociaux, a été institué en vertu de la loi de finances complémentaire (LFC) 2009.

Ce fichier, mis au point par le ministère du Commerce en coordination avec les services du ministère des Finances, est devenu un mécanisme pour la répression de la fraude dans le domaine du commerce extérieur, sa mise au point et son organisation.

«Le fichier national des fraudeurs constitue un moyen efficace pour réprimer les auteurs d'infractions graves», a estimé le ministre, soulignant toutefois que l'inscription à ce fichier n'est pas définitive.

«L'administration ou l'institution source de l'inscription d'une personne physique ou morale au fichier national des fraudeurs est tenue d'engager la procédure de son retrait immédiat suite à la régularisation de sa situation vis-à-vis de l'ensemble des motifs ayant justifié son inscription», a-t-il expliqué.

Un groupe de travail pour régler les problèmes des grossistes

Les auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières, bancaires, financières, commerciales, a-t-il poursuivi, sont privés de l'exercice de leur activité, notamment en ce qui concerne le commerce extérieur dans la mesure où une inscription au fichier national des fraudeurs entraîne la désactivation de la carte fiscale de l'opérateur. Les opérateurs nationaux auteurs d'infractions graves portés sur ce fichier ne peuvent pas bénéficier des nombreux avantages qu'accorde l'Etat aux opérateurs économiques.

Selon le ministre, un groupe de travail regroupant des représentants du ministère du Commerce et des grossistes pour déterminer et analyser les différentes contraintes inhérentes à leur intégration dans le secteur formel a été installé en février dernier. «Une réflexion est engagée pour tenter de trouver des solutions en vue de permettre aux opérateurs économiques de cette sphère d'activer dans la légalité», a-t-il indiqué. La révision du régime fiscal applicable à la grande distribution serait, peut-être, une des solutions envisagées afin de permettre à ces grossistes d'intégrer le circuit formel et d'activer conformément aux règles et lois de la République, a préconisé M. Benbada. Cependant, le ministre a mis l'accent sur le renforcement de l'action de contrôle, annonçant l'introduction au niveau du Secrétariat général du gouvernement d'un projet d'arrêté ministériel portant la création de 96 nouvelles inspections territoriales. «Un autre projet de décret sur l'information du consommateur sera présenté mardi en réunion du gouvernement après l'adoption, il y a deux semaines, par le gouvernement d'un décret relatif à la garantie des produits et services», a-t-il encore affirmé.



94.000 infractions à la réglementation recensées en 2013

Plus de 94.000 infractions à la réglementation ont été constatées en 2013 par les brigades de contrôle du ministère du Commerce, qui ont effectué plus d'un demi-million d'interventions, a indiqué hier à Alger le premier responsable du secteur, M. Mustapha Benbada.

«94.043 infractions aux règles relatives à la conformité des produits mis à la consommation, à la loyauté et à la transparence des pratiques commerciales, ont été constatées au premier semestre 2013 par les services de contrôle, une hausse de 11,8% par rapport à la même période de l'année précédente», a précisé le ministre du Commerce lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan de 2013.

Les investigations opérées par les services de contrôle qui ont effectué 532.667 interventions (+17%) ont permis de mettre au jour un chiffre d'affaires illicite global de 27,76 milliards de DA (+46%). Ces interventions de contrôle se sont soldées par la saisie de marchandises pour diverses infractions pour une valeur de 945,85 millions de DA (+298,2%) et la fermeture de 5.333 locaux commerciaux (+16%). Les services de contrôle avaient également refusé l'admission sur le territoire national de 59.197 tonnes (+66,4%) de produits importés reconnus non conformes d'une valeur globale de 4,87 milliards de DA (+6,3%).

«Cette quantité bloquée aux frontières (59.197 tonnes) représente près de 4.000 conteneurs», a fait remarquer M. Benbada. Le nombre de déterminations (analyses) effectuées sur place à l'aide de nouveaux instruments de mesure mobiles (valisette) a connu une «hausse sensible» de 43% (19.072) durant la même période.

L'utilisation de cet instrument de mesure (valisette), introduit en 2009, a été renforcée, a indiqué M. Benbada, notamment avec l'acquisition de 175 nouvelles valisettes. Selon le ministre, 45% des infractions relevées lors du contrôle de la conformité sur le marché, soit 12.518 infractions concernent le défaut d'hygiène, 12% pour tromperie et 10% pour non-respect d'obligation d'étiquetage du produit.

Le nombre des infractions relevées par les services de contrôle du ministère concernant le défaut de publicité des prix et tarifs (16.704) a augmenté de 25,48% durant le premier semestre 2013 comparativement à la même période de 2012. Pour les délits relatifs à l'exercice d'une activité commerciale sans local (9.006), ils ont enregistré une hausse de 13,73%. L'opposition au contrôle (8.092) a progressé de 12,34%, alors que le nombre d'infractions liées au défaut de facturation et à la pratique de prix illicites ont augmenté, respectivement, de 5,7% et 1,4%. «80% des infractions relevées au cours de contrôle de la conformité aux frontières concernent le défaut d'étiquetage», a-t-il encore souligné.

RÉFORME DU SECTEUR PORTUAIRE

Le groupe de travail a remis ses conclusions au gouvernement

Le groupe de travail chargé d'évaluer les procédures administratives et douanières de passage portuaire pour présenter des propositions visant à réduire les coûts à l'importation a remis son rapport final au gouvernement, a indiqué Mustapha Benbada.

«Le groupe de travail chargé de la question de réduction du temps de passage portuaire a remis ses conclusions au gouvernement», a-t-il déclaré.

Un groupe de travail regroupant les représentants d'opérateurs économiques, des responsables du secteur portuaire et d'institutions intervenant dans le domaine a été installé en février dernier pour identifier les contraintes liées au passage portuaire et de proposer un programme d'actions en vue de réformer ce secteur.

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) avait lancé en février un appel aux pouvoirs publics pour une relance «résolue» et «urgente» pour des réformes du secteur portuaire, qui a un impact direct sur le développement de l'économie nationale.

Pour M. Abdelkader Boumessilla, consultant et PDG de l'entreprise portuaire de Béjaïa (EPB), l'Algérie accuse «un retard immense» dans le secteur portuaire, qui «est négligé» dans le gros effort entrepris par l'Etat



ces dix dernières années. Ce retard, avait-il indiqué, a été accentué par les progrès accomplis au niveau des ports de commerce mondiaux au cours de ces vingt dernières années.

Plus de 65% du commerce extérieur de l'Algérie dépend des places portuaires étrangères, a encore fait savoir cet expert qui a déploré l'inexistence en Algérie de plateformes logistiques.

Les surcoûts directs des dysfonctionnements que les ports nationaux occasionnent sont, selon ces experts, «extrêmement lourds» et avoisinent les trois milliards de dollars annuellement, soit le coût de réalisation d'un port de taille mondiale.

L'incidence sur les délais de transit des marchandises est encore plus révélatrice du retard pris dans le management du système portuaire algérien, ont encore souligné des experts selon lesquels les délais moyens de transit ou de déchargement dans les grands ports se comptent en heures, alors que le délai moyen pour les ports algériens se situe aujourd'hui, selon eux, entre 5 et 25 jours.

TISSEMSILT:
NON-RESPECT DES MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Fermeture de 12 entreprises

Douze entreprises économiques ont été fermées durant le premier semestre 2013 à Tissemsilt pour non-respect des mesures de protection de l'environnement, a-t-on indiqué lundi à la direction du secteur.



Cette décision a été prise par la commission de wilaya de contrôle des infrastructures classées concernant les domaines du bâtiment, des travaux publics, de lavage et de graissage automobile, de fabrication du gypse et de mécanique. La commission a justifié les causes de fermeture par le « rejet anarchique des déchets » et « dépôt de déchets inertes dans les places publiques et sur les trottoirs », chose qui altère et agresse le paysage de la ville.

A la suite de ces dépassements, les entreprises contrevenantes seront poursuivies en justice. Les interventions de

ladite commission ont été soldées par 30 mises en demeure adressées aux propriétaires d'entreprises économiques ayant commis des infractions et des dépassages touchant l'environnement.

La direction de l'environnement a mis au point un programme de contrôle intense cette année pour préserver la propreté des villes, la lutte contre toutes les formes de pollution et la protection des espèces végétales et des espaces verts contre les agressions.

Elle lancera, à la rentrée sociale prochaine en collaboration avec des associations écologiques et la radio régionale

de Tissemsilt, une vaste action de sensibilisation comportant la distribution de dépliants aux citoyens et opérateurs économiques et des spots publicitaires appelant au sens de la responsabilité, à la gestion des déchets domestiques et à la préservation de la beauté des villes.

Par ailleurs, les interventions de la Police urbaine et de l'environnement ont été soldées, au premier semestre de l'année en cours, par neuf poursuites judiciaires contre des opérateurs économiques n'ayant pas respecté la loi portant sur la protection de l'environnement.

BOUIRA

500 infractions commerciales enregistrées depuis le début du Ramadhan

Près de cinq cents (500) infractions à la réglementation commerciale ont été enregistrées depuis le début du Ramadhan dans la wilaya de Bouira, a-t-on indiqué hier auprès de la direction locale du commerce.

«Les services de contrôle des transactions commerciales et de la répression des fraudes ont enregistré durant ces vingt jours de ra-

madan, 492 infractions commerciales ayant trait en majorité au non respect des normes d'hygiène et la vente de produits alimentaires impropre à la consommation ainsi qu'à la vente sans factures», a expliqué M. Deliléche Abdellouahab, responsable à la direction.

Le manque d'hygiène représente plus de 50% des infractions commises par les

commerçants, suivie de la vente de produits impropre à la consommation (11%), défaut d'étiquetage (5%) et absence de l'autocontrôle (5%), a-t-il détaillé. Les infractions constatées concernent aussi le défaut d'affichage des prix, l'opposition au contrôle, défaut de registre du commerce, défaut de facturation, exercice d'activité commerciale sans local

et application de prix illégaux.

En guise de sanction, les brigades de contrôle ont proposé 57 commerces à la fermeture administrative. Près de trois tonnes de marchandises non conformes ou impropre à la consommation, représentant une valeur totale de plus de deux millions de dinars, ont été saisies, a ajouté M. Deliléche.

CONSTANTINE

Les commerçants victimes de l'incendie du marché d'El Khroub pris en charge

Les commerçants victimes de l'incendie qui avait ravagé, jeudi dernier, une partie du marché des 1.600 logements, à El Khroub (Constantine) seront pris en charge, a affirmé, hier, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelhamid Aberkane.

Cet élue a précisé que les commerçants touchés par ce sinistre seront, dans un premier temps, transférés sur un autre site limitrophe devant être aménagé au cours des trois prochains mois.

Selon le même élue, cette décision, à soumettre dès cette semaine à l'approbation de l'APC et des responsables lo-

caux, «ne tiendra pas compte du fait que les concernés soient assurés ou non».

Ce transfert, dicté par des circonstances «fâcheuses et imprévues», s'inscrit également dans le cadre de l'opération de résorption du commerce informel puisqu'elle concerne, dans une seconde étape, les marchés illicites de la rue de la Gare et du vieux quartier «Tandja», a-t-il ajouté.

D'autre part, M. Aberkane a confié à l'APS qu'une étude d'expertise sera incessamment lancée pour «mettre le holà» à l'anarchie qui règne dans le

marché des 1.600 logements en vue de son organisation et de sa modernisation. Le spectre d'un autre sinistre «guette toujours cette aire commerciale puisque deux autres foyers d'incendie, heureusement vite maîtrisés, ont été enregistrés au lendemain de l'accident qui avait ravagé une dizaine de locaux et une quinzaine de tables et autres étais», a affirmé l'élue. Il a précisé, à ce propos, que le montant nécessaire à la réhabilitation et à la mise à niveau du marché de la cité des 1.600 logements sera puisé du budget supplémentaire (BS) de l'APC d'El Khroub.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
10 morts
à Oum El Bouaghi depuis le début du Ramadan



Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 121 autres ont été blessées dans 87 accidents de la circulation survenus depuis le début du mois de Ramadhan dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, ont indiqué lundi les services de la Protection civile. Ces accidents ont également occasionné d'importants dégâts matériels (destruction totale de 90 véhicules, de 32 camions, de 7 motos et d'un tracteur agricole, entre autres), a-t-on souligné de même source.

Le non respect du code de la route, l'état défectueux du matériel et l'excès de vitesse constituent les causes principales de ce bilan dramatique, selon les services de sécurité.

ORAN

Plus de 50% des huiles usagées déversées dans les réseaux d'assainissement

Moins de 50% des huiles usagées sont collectées au niveau de la wilaya d'Oran, alors que les 50% restantes sont déversées dans les réseaux d'assainissement, a indiqué à l'APS la chargée de l'environnement industriel à la direction de l'environnement de la wilaya, Mme Souad Benouïs.

Malgré la gratuité de la collecte de ces huiles avec une quinzaine d'entreprises privées et publiques agréées par l'Etat qui opèrent à Oran, les génératrices de types de déchets (usines et stations de lavage et graissage) continuent à les déverser dans les réseaux d'assainissement, s'est-elle indignée.

Classées comme déchets spéciaux dangereux, leur déversement dans les canalisations est pénalisé par la loi (la loi 01/19 décrétée en 2001) a rappelé Mme Benouïs relevant, à cet effet, que 13 stations de lavage et graissage ont été fermées au cours de l'année 2013 et qu'une quinzaine de stations ont fait l'objet de mise en demeure pour avoir déversé leurs déchets en huiles usagées dans les égouts.

La gestion des déchets dangereux est une préoccupation relativement nouvelle en Algérie, puisque le cadre juridique n'a été mis en place qu'en 2011, avec des débuts d'application «timides», à partir des années 2007-2008.

Deux années auparavant, le taux de la collecte était encore beaucoup plus faible avec 10% seulement des huiles usagées collectées contre 90% déversées les réseaux d'assainissement, a souligné, pour sa part, le directeur de l'Environnement à Oran, M. Mohamed Mikkakia.

Etant peu biodégradables, le déversement des huiles dans les réseaux d'assainissement peut avoir des atteintes importantes sur l'environnement, que ce soit sur la faune et la flore maritime ou agreste.

LUTTE CONTRE LE CONTREBANDE

Deux tentatives d'exportation frauduleuse de déchets de cuivre déjouées à Tébessa

Les services de la Gendarmerie nationale ont mis en échec ces dernières 24 heures deux tentatives d'exportation frauduleuse vers la Tunisie de 228 quintaux de déchets de cuivre, a-t-on appris hier auprès du groupement de wilaya de ce corps sécuritaire.

Agissant sur information, les gendarmes ont d'abord intercepté, à hauteur d'El Mazzraâ, sur la RN 83, un camion transportant 200 quintaux de déchets de cuivre, avant de stopper à Oglia El Melha, deux véhicules utilitaires transportant 28 autres quintaux du même produit, a-t-on précisé de même source.

Les groupes des gardes-frontières (GGF) de la Gendarmerie nationale ont renforcé la surveillance des mouvements le long de la bande frontalière pour lutter le plus efficacement possible contre la contrebande, en particulier celle des carburants et des produits alimentaires, a-t-on indiqué de même source.

APS

M. ISSAAD REBRAB INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

CONFÉRENCE SUR : «LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE»

L'Algérie dispose d'atouts pour relever le défi de l'emploiThème du Forum d'hier de *DK News* : Les défis de l'économie algérienne.

Le conférencier était le président du groupe Cévital, M. Issad Rabrab.

L'enumeration des défis traduit bien un programme économique.

**Saïd Abjaoui**

Dès l'entrée en matière, M. Issad a identifié trois axes de travail en Algérie et autour de chacun d'eux aura s'articuler une politique d'action. C'est un véritable programme économique sans sa composante politique. A entendre le président du groupe Cévital, il faut sortir l'Algérie de la vision étrangère selon laquelle elle est surtout appréciée par son carnet de commandes et sa capacité à agir comme un grand client.

L'heure n'est plus aux idéologies ; mais aux voies à emprunter. Dans une période plus proche de l'heure de l'adhan, l'alternmondialiste n'a plus de ses repères et l'op-

tion mondiale reste le libéralisme qui est un choix tranché. L'intervention.

Le président Rabrab définit trois défis majeurs : 1^{er} l'emploi. 2^o Celui de l'après-pétrole. 3^o La sécurité alimentaire. Les trois défis doivent impérativement «être» levés sous peine d'aller dans le mur et de subir des déstabilisations. La jeunesse est à prendre en considération. Ne pas endiguer le chômage chez les jeunes entraînera fatallement la déstabilisation de la jeunesse et donc celle du pays.

Nous avons à peu près une augmentation annuelle d'un million de jeunes qui arrivent sur le marché du travail, desquels on retire environ 150 000 décès, soit un nombre d'emplois à créer 850 000. En ajoutant ceux qui attendaient déjà un emploi, il nous faut créer 1,2 million d'emplois

par an. Prenons l'exemple des fenêtres. Un seul pays la France produit 12 millions de fenêtre par an ; 3/4 sont en réfection. Double vitrage implique une économie d'énergie de 60%. 45% du prix de revient est constitué par la main d'œuvre. Le différentiel va de 4 euros par heure industrielle. Espagne 35 à 40 euros par heure industrielle. Marge compétitive environ 40%. On peut créer 3000 emplois par usine.

Dans l'électroménager, la main-d'œuvre algérienne nous pouvons concurrencer la Chine. Comment ? Côté de main d'œuvre identique. Unité industrielle de taille mondiale, 3 millions de frigo, 3 millions de machines à laver, un million de climatiseur. L'Algérie sera compétitive en matière de coût de transport.

D'une façon générale, il ne faudrait pas accorder du crédit à ceux qui affirment que l'Algérie n'est pas compétitif. Celui-ci a pris une bonne part à la construction de la France elle même. Ceux sont les Algériens qui ont construit l'Algérie depuis 1962.

M. Rabrab a cité des exemples édifiants sur la capacité de l'Algérien à accomplir des succès à leur poste de travail. Il cite

des cas où les Algériens se sont rapidement mis au fait des technologies. Parmi les exemples, il faudrait noter la transformation du propane traité à l'étranger à 600 dollars la tonne, si on le transforme en propylène, on le vend à 1 200 dollars la tonne. Une autre transformation le mènera à 3 000 dollars la tonne. On peut créer 3000 PME à 2000 emplois par entreprise. Tout s'achète sur le marché, y compris la technologie. L'Algérie a les moyens de réaliser des centaines de milliers d'emplois dans l'agriculture. Des méthodes existent.

Concernant les investissements, le président de Cévital a dit que le groupe n'a jamais eu de problèmes avec l'ANDI, par contre il ne peut pas en dire autant du CNI lequel décide de l'accord (ou du refus de l'accord) à donner aux dossiers. Le CNI gère les accords pour un investissement de plus de 15 millions d'euros.

Il est à souhaiter que le CNI laisse passer rapidement les dossiers d'autant que des emplois par milliers en seront créés pour des jeunes qui deviennent de plus en plus radioactifs.



Nous pouvons acheter la technologie et le savoir-faire

Substitution aux importations, marché national et exportation

Les Algériens sont capables de performance

A retenir

O.Larbi

Notre devise : Intégrité, solidarité, respect, engagement

Le premier responsable du groupe CEVITAL est incontestablement l'un des plus grands batteurs de l'histoire de l'Algérie depuis 1962 : avec Houari Boumediene, Bélaïd Abdessalam, le colonel Aouchiche, Mohamed Lyassine, Abdelaziz Bouteflika, il est l'homme d'action qui s'est imposé pour mettre de son côté toutes les conditions de la réussite.

Les domaines qu'il a investis vont de l'agro industriel (huiles et sucre) à l'importation de véhicules automobiles (Dacia d'abord, les Asiatiques ensuite), le commerce agroalimentaire (avec la chaîne UNO et les grandes surfaces), l'industrie du bâtiment (achat en France de l'entreprise spécialisée dans le double vitrage), la fabrication de verre plat. « Grâce à mes activités, l'Algérie est passée d'importatrice à exportatrice dans de nombreux secteurs. Mon groupe est le plus gros payeur d'impôts après Sona-trach. »

Trois défis

L'Algérie doit relever les défis de l'emploi : assurer un travail à 10 millions de demandeurs d'ici 2025.

Elle doit négocier l'après-pétrole et s'enrichir en créant des activités d'aval pourvoyeuses d'emplois.

Enfin assurer la sécurité alimentaire des 50 millions de citoyens des années 2030 à 2050.

Qui parle de défis énonce leur caractère d'urgence « pour préserver la stabilité du pays pour les générations actuelles et futures. »

Comment donc réduire la pression du chômage ? « Il est actuellement, selon les experts algériens, de 10% en moyenne, mais les jeunes sont touchés à 35%. Dans un pays où tout est à faire, les objectifs et les avantages sont ceux d'une économie saine, durable et compétitive. »

Le temps est compté en économie

« Créer 1.200 000 emplois par an est possible. Ce ne sont pas les pays qui possèdent des ressources naturelles qui sont les plus riches. Vendre du pétrole remplit les caisses de l'Etat, mais ne crée pas d'emplois. L'Algérie n'a aucun problème pour enrayer le chômage. Un exemple : le propane est exporté à 600\$ la tonne. Si ce propane était consommé en partie en Algérie, son prix à l'export serait de 1200\$ la tonne. Si les transformations étaient faites en Algérie, son prix grimperait à 3000\$; il serait de 1000\$ si toutes les opportunités étaient concrétisées. ; Sur ce créneau du propane on peut créer 3000 PME/PMI de 2000 employés chacune. L'intérêt économique est évident : on passe de 600\$ à une moyenne supérieure à 5000. J'affirme que les emplois sont créés en val d'une activité. »

M. Rebrab a une quantité d'exemples qui vont dans le même sens : agir pour créer de l'emploi et des richesses.

« Faire preuve d'intelligence économique, c'est aller au plus profond des choses pour savoir où sont nos forces et nos faiblesses et celles de nos concurrents dans le monde. Car, il faut se le répéter sans cesse, on ne peut créer des richesses qui si on a une taille qui permet de produire pour un marché plus large que celui de notre pays. Cévital exporte le sucre et d'autres denrées dans plusieurs dizaines de pays. Nous avons d'un marché régional qui ne se limite pas à l'Afrique du Nord. L'Europe peut être notre client proche si nous lui offrons des produits qui leur reviennent moins cher que ceux des Chinois ou des Turcs. Nous pouvons les supplanter en produisant des machines à laver, des réfrigérateurs et des climatiseurs. Le seuil de production minimum est de 3 millions pour les machines à laver et les climatiseurs, de 1 million pour les réfrigérateurs. En leur faisant seulement gagner des frais de transport ! Une telle branche d'activités créeraient des milliers d'emplois».

Innovation et dynamisme

Toutes les informations concernant les créneaux et les opportunités d'affaires ne se limitent pas au marché algérien mais au marché global. Pour trouver sa place et la garder par l'anticipation, l'innovation et le dynamisme.

La question du transfert de technologies a été abordée avec une simplicité confondante : « L'achat de licences



est universel. Les Japonais achètent des licences allemandes ou américaines. Où est le problème ? Ces technologies sont parfaitement maîtrisables par les Algériens. Quelle est la différence entre les entreprises chinoises du bâtiment et celles d'Algérie, dans l'organisation du travail. Le travail actuellement fait intervenir tous les corps de métiers en même temps pour respecter les délais, économiser des matériaux et utiliser au maximum la main d'œuvre.

L'après-pétrole

M. Rebrab fait l'annonce du lancement d'une société du bâtiment qui serait encadrée au début par des étrangers mais qui emploierait des travailleurs algériens.

On sait que CEVITAL a racheté l'entreprise française leader dans la fabrication de fenêtres à double vitrage. « L'Union européenne fait obligation aux pays membres de doter tous les appartements et bureaux de cette ouverture. L'intérêt est que cela fait économiser 60 % de l'énergie habituellement consommée. Leur fabrication en Algérie est attractive, dans la mesure où les prix vont baisser de 40% sur ce marché européen. La raison étant que la main d'œuvre algérienne est 10 fois moins chère que celle de France. »

Issaad Rebrab fait en permanence le lien entre économie d'énergie, consommation domestique et exportation de produits dérivés et création d'emplois : « ce que nous ne consommons pas nous l'économisons pour les générations futures. »

Il en est de même pour la sécurité alimentaire ; l'agriculture doit être encouragée.

« Le marché des céréales a connu en une dizaine d'années une crise des disponibilités et une flambée des prix extraordinaires. D'une par plus de 55% de la population mondiale ont vu leur niveau de vie et leur pouvoir d'achat croître très rapidement : l'Inde, la Chine, l'Indonésie, le Mexique, le Brésil sont des consommateurs plus exigeants. Quand la sécheresse a touché le Vietnam en 2007, la tonne de riz coûtait 280\$ la tonne, aujourd'hui il est de 1000\$ la tonne. Quand la disponibilité du blé a chuté son prix a été multiplié par deux. Donc, l'Algérie doit se préoccuper d'assurer la sécurité alimentaire. Pour notre part, nous investissons dans l'agriculture dans des pays africains, là où l'eau ne coûte pas cher et où les gouvernements nous accueillent à bras ouverts, sachant que CEVITAL a l'expertise et l'expérience des grandes entreprises. »

Issaad Rebrab a appelé à un dialogue national des acteurs économiques tourné vers l'action : « Pour rester le premier en tout, il faut agir et encore agir, être capable de prendre des décisions rapidement. Nous en avons les moyens ; il faut juste libérer les capacités entrepreneuriales des algériens. » Le manager de CEVITAL a, à plusieurs reprises, mis l'accent sur la responsabilité de laisser aux générations futures un pays stable et prospère. Etre dans l'action veut dire : intégrité, solidarité, respect, engagement... » M. Rebrab a eu un discours positif, démonstratif qui met en évidence les atouts de l'Algérie pour relever les défis des dix prochaines années.

Nous pouvons créer 10 millions d'emplois

Les ouvriers de Michelin seront tous récupérés et redéployés

Booster l'économie

Rachid Rachedi

L'économie mondiale est régie par la coalition de plusieurs lobbies industriels. Ces derniers qui ont un poids conséquent, exercent une pression sur les décisions politiques pour faire avancer les grands projets d'investissement dont leur pays a le plus besoin. « Cet élément fait extrêmement défaut en Algérie. Le potentiel de la puissance économique est quasiment inexploité. »

Par conséquent, de grand projet comme celui de semence des graines oléagineuses de Cévital reste jusqu'à présent au fond du placard. « A indiqué hier en marge du Forum M. Mokhtar Benaoudia, chercheur et patron d'une entreprise au Canada de développement de produits biomédicaux en marge du Forum. Lors de son intervention, M. Rebrab a souligné que l'individualisme et l'égoïsme priment actuellement sur les actions et décision des industriels algériens. »

Le patronat est divisé en 17 associations, ce n'est ni dans leurs intérêts, ni dans celui du pays, a-t-il fait observer. L'autre élément majeur pour booster l'économie est la liberté d'entreprendre. « C'est un autre élément qui fait défaut. Il est insensé qu'on demande à un investisseur de passer par le CNI pour avoir l'aval des autorités. Au lieu de l'encourager, on lui met des bâtons dans les roues. Un dossier d'investissement par essence est au profit du pays, c'est tout à fait inélegant de s'y interposer alors qu'il est créateur de richesses », a indiqué M. Mokhtar.

Selon l'intervenant, M. Rebrab a bien observé et diagnostiquer la problématique de l'emploi en Algérie. Il a mis en relief l'existence d'une capacité algérienne de création d'emplois qui reste à l'heure actuelle inexploitée. « On a des richesses naturelles, on les extrait et on les exporte à leur état brut, on n'exploite absolument pas leur potentiel », a-t-il souligné en qualifiant l'absence d'une chaîne de transformation industrielle de ces produits, qui sont à la fois une source création d'emplois, de richesse et d'entreprises, de véritables « drames » pour notre économie nationale.

La sécurité alimentaire est aussi un autre défi

L'économie algérienne devrait créer 1,5 million d'emplois pour résorber le chômage, qui touche près de 10% de la population active, a indiqué hier à Alger Issaad Rebrab, patron du groupe agroalimentaire Cévital.

M. Rebrab a estimé qu'il y aura 10 millions de nouvelles demandes d'emploi d'ici à 2020, soit dans 7 ans. « L'emploi est l'un des trois défis de l'économie algérienne à côté de la réflexion sur l'après-pétrole et la sécurité alimentaire », a-t-il dit lors du forum du quotidien DK News sur le thème des défis de l'économie algérienne. M. Rebrab estime que l'Algérie dispose d'atouts pour relever le défi de l'emploi. Il donne l'exemple de la transformation localement du propane, qui est actuellement traité à l'extérieur à raison de 600 dollars la tonne.

Avec des transformations que ce produit pourrait subir en Algérie, il y a la possibilité de créer 3.000 PME autour de cette filière elle-même créatrice d'emplois, a-t-il dit. Le président du groupe Cévital souligne que l'Algérie peut aussi tabler sur l'exportation d'autres produits fabriqués localement en mettant à profit la marge de compétitivité offerte par le coût bas de la main-d'œuvre locale.

« Ce sont autant de niches de création d'emplois qui peuvent aider l'Algérie à réduire le chômage », a encore indiqué le président du groupe Cévital, « à condition de créer des entités de taille mondiale dans certains domaines comme l'électroménager », où il est possible de faire la concurrence aux produits importés. M. Rebrab souligne par ailleurs que l'Algérie peut même passer du stade d'importateur à celui d'exportateur comme c'est le cas pour le sucre avec la création d'emplois que cela génère, a-t-il dit. Il plaide aussi en faveur de l'octroi de projets à des sociétés algériennes au lieu de faire appel à des étrangers tout en encadrant le personnel algérien et en « le payant correctement ». Le patron de Cévital estime par ailleurs que la sécurité alimentaire est un autre défi auquel fait face le pays à cause de la volatilité des volumes de production et des prix des produits agricoles sur le marché mondial. Il y a des pays africains où on peut produire des produits alimentaires pour faire face à la rareté de l'eau en Algérie, a encore dit M. Rebrab qui ajoute que certains de ces pays sont favorables pour accueillir des projets d'investissements algériens.

APS

BILAN DE LA DIRECTION DU COMMERCE DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ 2.540.326,00 DA d'évasion fiscale en 20 jours

Mouad B.

Plus de 2.540.326,00 DA d'évasion fiscale (non-facturation) ont été enregistrés par les services de la Direction de la concurrence et des prix (Dcp) de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, depuis le début du mois de juillet.

Les services concernés ont procédé à la fermeture administrative de 15 locaux pour manque d'hygiène, non-facturation, absence d'étiquetage ou non-conformité des produits.

Par ailleurs, il a été recensé 1 615 interventions, avec 471 contraventions et 462 procès verbaux. De plus, pas moins de 112,35 kg de produits alimentaires d'un montant de 30 058,00 DA ont été saisies.

« Ces actions tous azimuts des brigades de contrôle des activités commerciales, de la qualité et de la répression des fraudes ont recensé les infractions liées à l'hygiène, la conformité, la pré-emption, l'identification, la qualité, le défaut d'affichage des prix et le défaut de facturation et parfois l'obstruction à la mission de contrôle par certains commerçants récalcitrants », dira M. Abdelkrim Koul, directeur du commerce de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Rappelons que durant le mois sacré du Ramadhan, un dispositif de contrôle de l'activité commerciale est déployé par ceux qui effectueront leur mission de jour comme de nuit, par le biais d'une vingtaine de brigades assistées des services de sécurité dans le cadre de l'action mixte qui englobe le contrôle vétérinaire et sanitaire ainsi que les services de sécurité.

MILA 30 nouveaux projets d'investissements analysés



Trente nouveaux projets d'investissements ont été analysés à la fin de la semaine passée à Mila par le Comité de wilaya d'aide à la localisation et la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref).

Selon la cellule de communication de la wilaya, 2.315 emplois devront être générés grâce à ces projets dont 11 concernant l'agriculture, l'industrie et les services sont implantés dans les zones d'activités. Le Calpiref, au total, a étudié 265 dossiers d'investissements. Le wali a insisté, lors d'une réunion du comité, sur l'accompagnement des investisseurs et le retrait des autorisations aux opérateurs non sérieux, selon la même source. Le comité a dernièrement analysé 136 projets d'investissements.

APS

UNIVERSITÉ

M. Harraoubia: le CDTA contribue au développement du pays

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, a mis en avant dimanche à Alger, les capacités du Centre de développement des technologies avancées (Cdtta) à contribuer au développement socio-économique du pays.

Lors d'une visite effectuée au Cdtta, M. Harraoubia a salué les « avancées palpables » du centre et exprimé sa « satisfaction du travail accomplis » par ses chercheurs à différents niveaux et à travers les différents projets développés, ayant trait aux secteurs socio-économique, industriel et sécurité notamment.

« C'est un centre dynamique qui a fait des progrès dans des domaines importants pour le développement du pays, grâce à des activités multiples et diversifiées, ainsi que le développement de nouvelles techniques aussi intéressantes que les autres », a-t-il souligné.

Le ministre a également fait part de sa satisfaction du nombre de publications et communications nationales et internationales, les brevets déposés ainsi que les rencontres scientifiques organisées dans ce centre.

Il a également salué le retour de chercheurs algériens de l'étranger pour travailler dans leur pays, précisant que vingt d'entre eux travaillent actuellement au sein du Cdtta. De son côté, le di-



recteur du centre, Brahim Bouzouia, à appuyer les propos du ministre, expliquant que son établissement contribue au développement du pays par des travaux de recherche scientifique et de développement technologique, de valorisation des compétences et des produits de recherche.

La mission du centre porte également sur la formation par la recherche, dans certains domaines des technologies avancées, notamment l'architecture des systèmes et les multimédias, la microélectronique et les nanotechnologies, la robotique et la technologie des lasers, a-t-il ajouté.

M. Bouzouia a indiqué, en outre, que le Cdtta travaille en coopération avec plusieurs partenaires étrangers avec les

quels il développe notamment des projets dans le domaine de recherche afin de rester en phase avec l'évolution et le progrès technologiques que connaît le monde.

Il a indiqué, à cet égard, que des contacts sont établis avec des partenaires étrangers pour la coopération en la matière, citant à titre d'exemple, les Etats-Unis, la France, la Belgique, l'Espagne, la Malaisie, le Canada, l'Irlande, l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite et la Tunisie.

Le responsable a annoncé, par la même occasion, que l'Algérie va connaître sa propre production de puces électroniques, qui seront conçues au niveau du Cdtta, et qu'il s'agira, a-t-il dit, d'une première en Afrique et dans le monde arabe.

HYDRAULIQUE

Le projet de transfert des eaux de Chott El-Gharbi mis en service dans sa totalité avant fin 2015

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé dimanche à Naâma que le mégaprojet de transfert des eaux de Chott El-Gharbi vers la wilaya de Naâma, le sud de la wilaya de Tlemcen et le sud-ouest de Bel-Abbès, sera mis en service dans sa totalité avant la fin de 2015.

Le ministre, qui inspectait le projet au niveau du bassin de Mekmène Lahneche vers Bouterkine, dans la daïra de Mekmène Benamar (nord-ouest de Naâma), a indiqué qu'il sera procédé, fin septembre prochain, à la réception de 12 forages (400 et 650 mètres de profondeur), débiant entre 20 et 60 litres/seconde, dans le cadre de ce projet qui compte un total de 60 forages.

Selon les explications fournies lors de cette visite, ce mégaprojet, d'un coût de 40 milliards DA, permettra la mobilisation de 40 millions de mètres cubes d'eau, à travers un réseau de 652 km de conduites d'adduction, 9 stations de pompage, 28 réservoirs de stockage (entre 350 et 5 000 m³).

Il approvisionnera 18 communes et offrira une capacité de 13 750 m³/an d'eau potable et des eaux d'irrigation pour 6 150 hectares de terres agricoles. Le ministre a appelé, à



cette occasion, les entreprises en charge du projet à respecter les échéances de réalisation, et à mettre en service les tranches du projet au fur et à mesure de leur réception, tout en veillant à une des clauses du cahier des charges qui est de s'approvisionner en canalisations auprès d'entreprises nationales et de ne recourir à l'importation qu'en cas d'absence sur le marché national de produits répondant aux normes techniques requises.

M. Necib a souligné, en outre, que le projet, qui génère un total de 2883 emplois temporaires durant la phase de réalisation et d'installation des équipements, revêt une importance particulière pour l'impulsion de l'action agricole et la création de périmètres agricoles, à l'image de celle de 12.450 ha regroupant

33 bénéficiaires qui devra démarre prochainement dans la zone de Oued-Harmel, dans la commune frontalière d'El-Kasdir, pour se spécialiser dans les cultures fourragères, l'oléiculture et l'élevage.

L'autre étape de la visite de travail du ministre des Ressources en eau a été le projet de la station d'épuration des eaux usées de la commune de Mécheria, d'un coût de 1,9 milliard DA, qui entrera en exploitation avant la fin septembre, et offrira une capacité de traitement de 12.880 m³ pour les besoins d'une population de 92 000 habitants, et dont les eaux traitées permettront aussi d'irriguer quelque 5 000 ha de terres agricoles.

Toujours dans la commune de Mécheria, le projet de protection de la ville des

inondations, d'un coût de 710 millions DA, et qui comporte la réalisation d'une galerie couverte pour l'évacuation des eaux fluviales, a fait l'objet d'un exposé présenté au ministre qui a ensuite inspecté la station d'épuration des eaux usées de la commune d'Aïn-Sefra, qui sera alimentée à partir de l'énergie solaire, et qui sera livrée avant la fin de 2013.

Cette station, d'un investissement public de 2,8 milliards DA, et dont la réalisation a été confiée à une société sud-coréenne, produira quelque 11.760 m³/jour d'eaux épurées, pour les besoins d'une population de 98 000 habitants.

Elle sera raccordée, pour le rejet des eaux usées, à l'exutoire prévu à 8 kilomètres de la ville.

Le ministre des Ressources en eau a achevé sa visite de travail d'une journée dans la wilaya de Naâma par la mise en service de la station de pompage de l'eau potable dans la zone d'El-Mehisret, au sud de la commune d'Aïn-Sefra, avant d'inspecter le projet de protection de la ville contre les crues des oueds El-Mouileh et El-Briedje qui la traverse. Ce projet, d'un coût de 653 millions DA, est actuellement à 35 % d'avancement de ses travaux.

ALGER

Un assassinat bien étudié

A.Ferrag

L'affaire est jugée le mois de juillet 2013 au tribunal d'Alger et les faits remontent au 7 juin 2011. Pour tenir ses promesses, il met au point un plan diabolique qui coûtera la vie à Salim, son meilleur ami.

Depuis une dizaine de jours, Hamid est aux anges, sa gaieté suscite la curiosité de son entourage. On n'est pas habitué à le voir ainsi.

D'ordinaire, il est plutôt de mauvaise humeur et toujours sur la défensive.

Nadia, sa fiancée, subit, elle aussi, ses sautes d'humeur exagérées.

Elle est toute surprise de découvrir un homme gentil, aimable et galant. De plus, depuis quelques jours, il ne cesse de lui faire de belles promesses : une maison, un voyage de noces en Italie, de coûteuses parures, de somptueuses robes dignes d'une princesse et une voiture rien que pour elle.

Quand elle lui demandait, sur un ton moqueur, avec quoi il allait lui offrir tous ces trésors, il souriait et se laissait aller dans ses pensées. Des pensées diaboliques, des pensées qui vont coûter la vie à son meilleur ami !

D'ailleurs ce dernier aussi se pose des questions sur son soudain changement, Salim un ouvrier, s'est, de tout temps, senti diminué par rapport à Hamid policier.

Mais cela n'a pas altéré l'amitié qui les lie depuis de longues années. Ils se retrouvent chaque soir, après les heures de travail et passent de longues soirées à refaire le monde à leur façon.

Salim ne se doute de rien. Il ne sait pas que ce sont ses propres révélations qui sont à l'origine de la bonne humeur de son «meilleur ami». Elles sont aussi à l'origine de ce plan odieux qui lui coûtera la vie dans quelques jours. Il n'aurait jamais dû en parler. Mais peut-on échapper à sa destinée ? pouvait-il se méfier d'un ami qui partageait absolument tout avec lui ?

Le 7 juin 2011, la nuit du drame, Salim est fou de joie. Il a dans sa main un chèque qui allait changer le cours de son existence. Salim vivait avec sa



mère, une vieille femme aimable et généreuse, et son grand-père paternel grabataire. L'argent était un don de son grand-père qui avait vécu et travaillé toute sa vie en France ! 900 millions de centimes ! la mère et le fils ont les larmes aux yeux et embrassent la tête du vieux Mohamed, souriant et immobile dans son lit.

Demain, aux premières heures, Salim ira encaisser le chèque à la banque.

En attendant, il va chez Hamid, comme chaque soir, pour l'inviter à dîner, une forme de rituel entre eux.

Hamid est lui aussi fou de joie. Bientôt il sera riche. Il n'y a pas de raison que son plan échoue. C'est la fête chez Salim et c'est dans une ambiance douce et chaleureuse que se passent le dîner et la soirée.

La table est garnie de délicieux mets dont seule la vieille Houria connaît le secret. Au cours du dîner, Hamid propose à son ami de l'accompagner à la banque car selon lui, dans les temps qui courent, il serait dangereux de trinquer une somme aussi importante. «Il y a ma voiture et nous sommes frères dans le malheur aussi bien que dans les moments heureux», lui dira-t-il devant la vieille Houria, exaltée et ému. Tôt le matin, les deux amis sont à bord du véhicule de Hamid le policier et une fois arrivés à la banque, Salim encaisse son chèque pendant que son copain l'attend, à l'extérieur, dans le véhicule. Une quinzaine de minutes plus tard, Salim n'est plus de ce monde. Il a rendu l'âme après s'être débattu de toutes ses forces. Salim est mort étouffé des mains meurtrières de son «meilleur ami» Hamid ! son plan a marché.

Il a enfin entre les mains les 900 millions de centimes. Il pourra honorer ses promesses, acheter une maison et mener une vie de rêve ! Au diable l'amitié d'un pauvre et idiot ouvrier !

Maintenant, il ne lui reste plus qu'à se débarrasser du corps, seulement, voilà, c'est bête, un sentiment de panique s'empare de lui et lui fait perdre le contrôle de la situation... Dans sa course folle, il est tellement hors de lui qu'il renverse une fillette âgée de sept ans. Rien de grave mais il faudra la transporter à l'hôpital quand même. Il y a foule et Hamid improvise. Il a un malade dans sa voiture qu'il doit déposer d'urgence chez lui. Les gens aperçoivent, en effet, un jeune homme étendu et couvert à l'arrière du véhicule, on le laisse donc partir sans vérifier ses dires.

Désorienté, le criminel panique de plus en plus et va de village en village à la recherche d'un coin perdu afin de se débarrasser de l'encombrant cadavre. Ses allers et venues attirent l'attention d'un groupe de jeunes qui alertent immédiatement la police. Une course folle commence. Fatigué, Hamid abandonne voiture et cadavre, s'empare de l'argent et grimpe sur un arbre. Perché là haut, il tire mais ne blesse, fort heureusement personne, n'ayant ensuite plus de balles, il descend de l'arbre et se rend. Il avoue tout sans oublier le moindre détail.

Hamid est arrêté. Houria exige le pire des châtiments. «Il mangeait de mes mains, il doit mourir» hurle-t-elle...

Le jour du procès, Hamid est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

TIZI-OUZOU

Pour dénoncer l'accaparement des airs de jeux par des promoteurs immobiliers

● Les habitants des 400 logements de Draâ Ben Khedda ferment le siège de la wilaya

K.N.A

Le siège de la wilaya de Tizi-Ouzou a été fermé par les habitants de la cité des 400 logements de Draâ Ben Khedda. A l'origine de leur action de colère, les protestataires venus en masse répondant à l'appel du comité de quartier, évoyaient leur refus de voir les espaces verts de leur cité nouvellement construite accaparés par des promoteurs immobiliers. En effet, l'affaire en question remonte à plusieurs mois. Les habitants de ce quartier ont manifesté leur refus catégorique de céder ces espaces à deux promoteurs immobiliers. Ces derniers ont, pour justifier le lancement des chantiers, montré aux habitants des actes de propriété et des permis de construire dument signés par les services concernés et le maire sortant. Le bras de fer a atterri sur le bureau du wali lors de la dernière action où les protestataires ont fermé le siège de la daïra de Draâ Ben Khedda ainsi que celui de la mairie. Selon des informa-

tions émanant du comité d'organisation de la protestation, le wali a favorablement répondu à la demande des protestataires en signant un arrêté le 17 juin. Mais hélas, la protestation d'hier exprime un fait grave. C'est que l'arrêté du wali n'a pas été exécuté. En effet, les promoteurs immobiliers ont, selon des sources, poursuivi les travaux comme s'il n'y avait aucune interdiction. Hier donc devant le siège de la wilaya, la tension était vive. La colère des citoyens venus en masse annonçait des jours très chauds. Hier ils étaient unanimes à demander aux pouvoirs publics de faire respecter les lois qu'ils édictent. Les promoteurs n'ont pas été inquiétés malgré le fait qu'ils aient ignoré royalement l'arrêté du wali. Par ailleurs, il est à signaler que les actions du genre ont repris de plus belles derniers jours. Avant-hier, les habitants du quartier lotissement de Tiggirt ont fermé le siège de la mairie durant toute la matinée. Ils étaient en effet des dizaines à répondre à l'appel du comité de quartier qui dénonçait l'absence d'eau potable par ces jours de canicule.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ
Un enfant de 5 ans mordu par un chien

Mouad B.

Un petit garçon de 5 ans a été mordu par un chien, hier matin, alors qu'il était en train de jouer sur le terrain de la propriété familiale, située à El Achir, 10 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Dans un premier temps, l'enfant a été transporté au centre médical le plus proche. Atteint notamment au cuir chevelu, il a été emmené ensuite aux urgences de l'hôpital Bouzidi Lakhdar de Bordj Bou Arréidj, mais son pronostic vital ne serait pas engagé. Les nouvelles sur l'état des blessures se voulaient plutôt rassurantes. Reste que l'accident aurait sans doute pu avoir des conséquences encore plus dramatiques sans l'intervention d'un témoin. En effet, même s'il était un peu éloigné de la scène, un passant a tout vu. Avant de s'avancer, il a ainsi crié à pleins poumons. Le chien, dont on ne connaît pas la race, ne s'est pas acharné sur le bambin et a rapidement pris la fuite. Une enquête a d'ailleurs été ouverte pour tenter de récupérer l'animal, effectuer des contrôles sanitaires et éventuellement retrouver son propriétaire. Car personne ne savait, hier soir, s'il s'agissait ou pas d'un chien errant.

MILA
15 hectares d'arbres forestiers et 500 oliviers partis en fumée

Saber

Selon la direction de la protection civile, pas moins de 15 hectares de pins d'Alep et 500 oliviers ont été la proie aux flammes dévastées suite à trois incendies déclarés depuis samedi dernier au niveau des plusieurs massifs forestiers de la wilaya de Mila. Les surfaces les plus touchées par ces sinistres se trouvent dans les communes de Tassala Lemtai, Liadhi Barbès au nord de Mila et Bouhatem à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Les éléments de la protection civile des communes précitées appuyés par l'unité centrale de Mila ont pu, à la faveur d'intenses efforts, parvenir à éviter le pire et sauver des dizaines d'hectares d'arbres aux mêmes lieux. Selon la direction locale de la Protection civile, la vague de chaleur qui sévit dans la région avec des pics de 44°, ces derniers jours, est la principale cause de ces incendies. Cependant, il convient de signaler qu'un recul sensible du nombre de feux et de surfaces ravagées, a été enregistré cet été comparativement à la même période de l'année dernière a indiqué un responsable de la direction des forêts.

CA S'EST PASSE DEVANT LES REGARDS DES PASSANTS
Un homme égorgé sur le trottoir

Un homme a été égorgé avant-hier soir en plein centre-ville de Larbaâ Naït Iraten.

Selon des témoignages, la victime a été attaqué alors qu'elle circulait en ville après le flou. L'homme, âgé de 46 ans, a succombé sur place alors que l'auteur de ce crime abominable a pris la fuite devant les regards effrayés des passants.

Notons également qu'après le transfert du corps de la victime vers l'hôpital de la même ville, une enquête a été ouverte pour déterminer les mobiles exactes de ce crime.

K.N.A

ARABIESAoudite

Un prince saoudien met en garde contre le risque de «continuer à dépendre du pétrole»

Le prince saoudien Al-Walid Ben Talal a mis en garde contre le risque pour le royaume de «continuer à dépendre quasi-totalement du pétrole», dont les recettes interviennent selon lui à hauteur de 92% dans le budget actuel de l'Etat, dans des messages aux autorités saoudiennes mis en ligne dimanche sur Twitter. Il a ainsi proné «la mise en œuvre immédiate» d'une nouvelle stratégie pour «diversifier les sources de revenus» du royaume, proposant de développer l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables, dont solaire, pour réduire «au plus tôt» la consommation interne de brut.

Dans ces messages, le prince saoudien a averti également les autorités de son pays que la demande mondiale de pétrole brut était «en baisse continue», ce qui risque d'avoir un impact négatif sur l'économie du royaume. «La dépendance mondiale du pétrole de l'Opex, et plus précisément de la production d'Arabie Saoudite, est en baisse nette et continue», écrit-il dans l'un de ses messages adressé au ministre du Pétrole, Ali Al-Nouaimi.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, «l'Arabie Saoudite produit actuellement en dessous de sa capacité de production» et le projet de porter cette capacité à 15 millions de barils par jour (mbj) «n'aura pas de suite», a-t-il ajouté. Il a estimé que le développement du gaz de schiste, notamment aux États-Unis, constituait «une menace pour l'économie saoudienne».

Dans un autre message adressé au ministre des Finances, Ibrahim al-Assaf, le prince Walid appelle à doter le royaume d'un fonds souverain pour mieux fructifier ses réserves en devises, estimées selon lui à 676 milliards de dollars. Le milliardaire saoudien, qui adresse ses messages aussi au roi Abdallah et à son prince héritier Salmane Ben Abdel Aziz, s'intéresse ouvertement aux affaires publiques de son pays. En avril, il avait plaidé pour l'organisation d'élections, même partielles, du Majlis al-Choura et pour l'élargissement des prérogatives de cette instance consultative.

Le prince Al-Walid, l'une des plus grosses fortunes du monde, est à la tête du Kingdom Holding qu'il contrôle à hauteur de 95%. Ce groupe est un grand investisseur mondial : il possède une chaîne d'hôtels de luxe, dont le palace parisien Georges V. Il détient aussi des parts dans Citigroup (banque), News Corp (médias), Apple (informatique), et Walt Disney Corp.

La BCE optera jeudi pour le maintien de son principal taux d'intérêt

La Banque centrale européenne (BCE) devrait décider jeudi du maintien de son principal taux directeur, encouragée par l'amélioration de la conjoncture en zone euro, selon les économistes.

«La BCE devrait voir dans l'amélioration des dernières données conjoncturelles, y compris dans les pays en crise, une raison de ne pas relâcher davantage sa politique monétaire», jugent les économistes de la banque allemande Postbank. L'activité privée dans la zone euro s'est particulièrement redressée en juillet, laissant entrevoir une sortie de récession, selon le cabinet Markit. Le moral des entrepreneurs progresse un peu partout, celui des consommateurs se porte un peu mieux en France. Le principal taux directeur de la BCE a été porté en mai à 0,50%, soit le plus bas niveau de son histoire. Et début juillet, son président Mario Draghi s'est

KAESONG

La Corée du Sud transmet à Pyongyang une offre «finale» de négociation

La Corée du Sud a envoyé lundi sa proposition «finale» à la Corée du Nord pour négocier la réouverture du site industriel intercoréen de Kaesong, fermé unilatéralement par Pyongyang en avril. Six tours de table tenus ces dernières semaines à Kaesong n'ont pas permis de débloquer la situation.

L'offre sud-coréenne a été transmise via le village frontalier de Panmunjom où fut signé l'armistice de 1953 mettant fin à la guerre de Corée. «Une fois de plus nous exhortons la Corée du Nord à faire le bon choix pour la normalisation de Kaesong et des relations intercoréennes», a souligné le porte-parole du ministère de l'Unification, Kim Hyung-Sul. En gage de sa bonne volonté, Séoul a autorisé lundi l'envoi de matériel humainitaire au Nord.

Cinq associations ont reçu le feu vert pour fournir des médicaments, des vivres et des vêtements pour les enfants. Séoul a également donné l'équivalent de 4,5 millions d'euros pour des projets destinés également aux enfants, avec le soutien de l'Unicef. De fortes pluies se sont abattues sur la Corée du Nord ces dernières semaines, faisant une vingtaine de morts et des milliers de



sans-abri. La dernière réunion entre les deux délégations jeudi dans la zone industrielle de Kaesong, située à 10 kilomètres de la ligne de démarcation en territoire nord-coréen, s'est terminée en pugilat et le chef des négociateurs nord-coréens, Pak Chol-Su, avait averti que l'armée de l'Etat communiste pourrait réinvestir ce site en cas d'échec définitif des pourparlers.

L'armée nord-coréenne avait déplacé ses installations pour permettre la création du complexe de Kaesong en 2004 dans le cadre de la politique de détente inaugurée à l'époque par la Corée du Sud. Nord et Sud veulent faire à nouveau fonctionner cette zone d'activité, cruciale pour l'économie nord-coréenne que pour les entreprises sud-coréennes qui ont perdu plus d'un milliard de dollars en quatre mois en raison de sa fermeture.

SOUDAN-SOUDAN SUD

Khartoum confirme sa décision de reporter la fermeture de l'oléoduc transportant le pétrole du Soudan du Sud

Le Soudan a confirmé, dimanche, sa décision de reporter au 22 août la fermeture de l'oléoduc transportant le pétrole du Soudan du Sud.

L'Ethiopie, qui assiste aux négociations entre Khartoum et Juba, avait déjà fait part vendredi de ce report, suite à une visite au Soudan du ministre éthiopien des Affaires étrangères Tedros Adhanom Ghebreyesus et du médiateur

de l'Union africaine Thabo Mbeki.

Les compagnies pétrolières ont été informées par le ministère soudanais du Pétrole du «changement de date pour la fermeture de l'oléoduc (...) du 7 au 22 août en réponse à la demande des médiateurs africains», a relevé l'agence de presse soudanaise Suna. Début juin, Khartoum a menacé d'interrompre le transport du pétrole sud-soudanais,

comme mesure de rétorsion envers Juba qu'il accuse de soutenir des rebelles au Soudan. Les deux pays s'accusent mutuellement de soutenir des groupes armés combattant l'autre partie. Les revenus générés par l'exportation de pétrole par le Soudan du Sud et le transport de pétrole par le Soudan représentent, selon des experts, des milliards de dollars pour ces deux pays africains.

ALLEMAGNE-SUISSE

L'Allemagne salue les progrès sur le secret bancaire des banques suisses

Le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble a salué dimanche les progrès réalisés par les banques suisses en matière de secret bancaire, dans un entretien publié dimanche dans le *Schweiz am Sonntag*. «Il y a encore quelques années on ne se serait pas attendu à ce que les banques suisses elles-mêmes s'empresSENT aussi intensément de se débarrasser du secret bancaire», a-t-il déclaré dans les colonnes de l'hebdomadaire suisse allemandique. Les banques suisses ont récemment durci

le ton à l'égard de leurs clients allemands, leur adressant des courriers exigeant qu'ils prouvent qu'ils sont en règle avec le fisc outre-Rhin.

La question des actifs cachés par les riches Allemands dans les coffres des banques helvétiques est un des motifs de la dispute entre la Suisse et l'Allemagne.

L'année dernière, le Parlement allemand avait également rejeté un accord qui aurait dû permettre aux clients allemands des banques suisses de s'ac-

quitter de l'impôt tout en préservant le secret bancaire. La Suisse souhaite l'adoption d'une norme mondiale au sein de l'Organisation de coopération et de développement économique (Ocde) sur l'échange automatique d'informations afin d'avancer sur ce point dans les négociations notamment avec ses partenaires de l'Union européenne.

Dès que ces standards mondiaux auront été décidés, les choses iront «très vite», a cependant souligné Wolfgang Schäuble.



engagé à la laisser à ce niveau aussi longtemps que nécessaire, voire à le baisser davantage si la situation en zone euro l'exigeait. Mais depuis, sont apparues au sein de l'institution financière des dissensions sur sa signification et sa durée, relèvent les analystes. «Il y a des divisions évidentes au sein du conseil des gouverneurs sur jusqu'où cette orientation doit aller», commente Jennifer McKeown, économiste chez Capital Economics. «Si les membres du conseil des gouverneurs ont unanimement soutenu une promesse vague le mois dernier, ils pourraient bien ne pas être d'accord sur un calendrier précis ou sur les conditions économiques nécessaires avant d'étudier une possible hausse de taux», poursuit-elle.

Selon elle, M. Draghi ne devrait donc pas s'engager davantage et s'en tiendra à cette «orientation floue».

Un autre désaccord risque d'animer la réunion de jeudi, souligne Christoph Balz, analyste de Commerzbank: celui des garanties acceptées par la BCE en échange des liquidités qu'elle prête aux banques de la zone euro. Dans un contexte où les banques restent réticentes à prêter aux consommateurs et aux petites et moyennes entreprises, la BCE a annoncé mi-juillet qu'elle allait abaisser ses exigences concernant les titres ABS (prêts adossés à des crédits) que les banques lui apportent en garantie.

Alors que pour la BCE, cette évolution reflète «une amélioration de la transparence et de la normalisation de ces titres», la Banque centrale allemande (Bundesbank) juge au contraire que les risques des titres ABS restent difficiles à évaluer, selon la presse allemande.

VERTIGES

Les causes de cette sensation

La sensation de vertige est un motif fréquent de consultation médicale. Les causes de cette sensation de « tête qui tourne » sont nombreuses et variées. Un diagnostic précis doit être posé, le plus souvent à l'aide d'examens complémentaires. Le traitement des vertiges dépend du diagnostic posé. Dans la vaste majorité des cas, il s'agit de troubles sans gravité.

Vertige ou malaise ?

Il est important de faire la distinction entre vertige et malaise. Dans le cas du vertige, la personne a l'impression que tout tourne autour d'elle et qu'elle perd l'équilibre (comme ce que l'on ressent après avoir tourné rapidement sur soi-même). Dans le cas d'un malaise (également appelé syncope ou lipothymie), la personne a également le sentiment d'être sur le point de perdre connaissance, ce qui n'est jamais le cas lors d'un épisode de vertige « vrai ». Parfois, elle perd effectivement conscience, ce qui n'est pas le cas des vertiges dits « vrais ».

Les symptômes du vertige peuvent être transitoires (quelques minutes à quelques heures) ou durables. Ils peuvent s'accompagner de nausées et de vomissements voire, dans certains cas, d'une perte de l'audition. Des troubles de la vue peuvent également se manifester : vision double (diplopie) ou nystagmus (les yeux bougent rapidement dans une direction puis retournent lentement à leur position initiale, sans que la personne puisse contrôler ces mouvements). Les vertiges sont plus fréquents chez les personnes âgées.

Les vertiges chez l'enfant

Chez les enfants, les vertiges sont rares et justifient toujours une consultation d'urgence. Ils peuvent être dus à une intoxication (par exemple par des médicaments), à

un vertige paroxystique bénin ou à des migraines (chez les adolescents). Chez le petit enfant (moins de 18 mois), il existe un trouble particulier, le torticolis paroxystique, qui peut déclencher des vertiges.

Quelles sont les causes des vertiges ?

Pour maintenir l'équilibre du corps, le cerveau a besoin des informations provenant de quatre systèmes : les muscles et les articulations contiennent des capteurs de pression qui informent le cerveau sur la position du corps dans l'espace ;

Les yeux précisent la position de la tête ;

Les organes de l'équilibre se trouvent dans l'oreille interne (labyrinthe) et informent sur les mouvements du corps dans l'espace ;

Le cervelet (un organe situé derrière le cerveau) intègre toutes ces données et distribue les ordres pour maintenir l'équilibre. Si l'un de ces quatre centres d'information donne des informations discordantes de celles fournies par les autres centres, il en résulte une sensation de vertige. L'organe le plus souvent en cause dans les troubles de l'équilibre est l'oreille interne.

Les causes les plus fréquentes des vertiges sont les suivantes : des troubles de l'oreille interne : Vertige de position paroxystique bénin (Vppb), maladie de Ménière, infections (labyrinthite virale ou névréoustibulaire, par exemple) ;

Des troubles visuels (vision double) ;

Les effets indésirables de certains médicaments (en particulier, ceux destinés à soigner les troubles psychiques), ainsi que l'alcool et les drogues ;

Le mal des transports ;

Plus rarement, une augmentation de la pression à l'intérieur du crâne, des lésions des nerfs du cou (problèmes de cervicales) ou du nerf acoustique (neurinome acoustique), un traumatisme crânien, une tumeur du cervelet ou du nerf auditif, la sclérose en plaques, etc.

Chez les personnes âgées, les vertiges ont fréquemment plusieurs causes associées.

Les causes des malaises

Les malaises (sensation de vertige accompagnée du sentiment d'être sur le point de perdre connaissance) ont de nombreuses causes.

Par exemple :

- une chute soudaine de la pression sanguine (hypotension orthostatique), lorsque la personne passe de la position couchée ou assise à la position debout ;

- des troubles circulatoires (par exemple une hypertension ou une hypotension) ou encore des troubles du rythme cardiaque ;

- un taux de sucre trop faible



dans le sang (hypoglycémie) ;

- une crise d'anxiété ;
- une atmosphère trop chaude avec la sensation de manquer d'oxygène ;
- un accident vasculaire cérébral (attaques) ;
- des troubles neurologiques.

Par ailleurs, les sensations de malaise sont courantes chez les femmes enceintes. Pendant la grossesse, les baisses de la pression sanguine sont fréquentes et se traduisent par des vertiges et une sensation de défaillir.

Qu'appelle-t-on vertige de position paroxystique bénin ?

Le vertige de position paroxystique bénin (Vppb ou vertige positionnel) est un trouble sans gravité, fréquemment observé chez les personnes âgées. Il se traduit par des vertiges fréquents qui se produisent lorsque la personne bouge la tête, par exemple en se levant ou en se retournant dans son lit. Le vertige se déclenche quelques secondes après le mouvement et dure moins d'une minute.

Les causes du vertige de position paroxystique bénin sont connues. A la suite d'une plaie ou d'une infection des canaux du labyrinthe (dans l'oreille interne), les petits cristaux de calcium (otolithes) habituellement répartis de manière homogène dans ces canaux s'accumulent dans un seul canal. Lors d'un mouvement, ces cristaux signalent l'amplitude du mouvement. Lorsqu'ils sont aggrégés dans un seul canal, l'oreille interne perçoit un signal anormalement fort qui est en contradiction avec ce que perçoivent les yeux et le corps. Cette discordance déclenche le vertige.

Le traitement du vertige de position paroxystique bénin repose sur des manipulations de la tête du patient (dites manœuvres libératoires, manœuvre de Sémont ou manœuvre d'Epley). Le patient est allongé et le médecin effectue diverses rotations de la tête du patient entrecoupées de pause. Les cristaux de calcium sont ainsi débloqués et répartis de nouveau uniformément dans

l'oreille interne. Ces manœuvres sont indolores et le soulagement est immédiat. Le patient doit ensuite rester assis pendant 24 heures (même pour dormir). Il peut être nécessaire de répéter ces manœuvres au cours de plusieurs séances.

Qu'appelle-t-on maladie de Ménière ?

La maladie de Ménière se caractérise par des crises de vertige accompagnées d'une perte progressive de l'audition dans une seule oreille, ainsi que des acouphènes (bourdonnements dans l'oreille atteinte). Les vertiges se déclarent soudainement et sont accompagnés de nausées et de vomissements. Ces crises durent quelques heures. La personne ressent une pression dans l'oreille atteinte et a du mal à entendre du côté concerné. Au cours du temps, les crises se répètent et la perte d'audition s'aggrave progressivement.

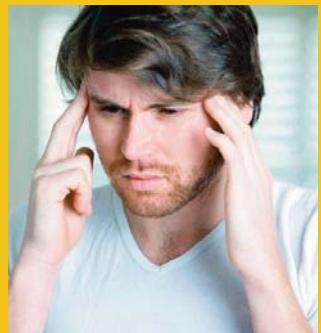
La cause de la maladie de Ménière est un déséquilibre de la pression des liquides contenus dans l'oreille interne, pour des raisons qui restent mal connues.

Le traitement de la maladie de Ménière repose sur des mesures destinées à réduire la pression de ces liquides : médicaments diurétiques, réduction de la consommation de sel de cuisine (sodium) et suppression des aliments contenant de la caféine (café, thé, chocolat, sodas). Eventuellement, des mesures chirurgicales sont prises pour réduire la pression dans l'oreille interne (shunt endolymphatique) ou pour supprimer le rôle de l'oreille interne touchée dans le maintien de l'équilibre : ablation du labyrinthe, section du nerf vestibulaire, ou injection d'une substance sclérosante dans le labyrinthe. Ces mesures n'ont pas d'impact sur le maintien de l'équilibre : l'oreille intacte et le cerveau compensent la perte de l'oreille interne traitée. Lors des crises, des médicaments destinés à soulager les symptômes de vertige (médicaments anti-vertigineux) peuvent également être prescrits.

Dans la majorité des cas, la diminution progressive de l'audition persiste au niveau de l'oreille atteinte.



Qu'appelle-t-on vertige itératif ?



Le vertige itératif (ou «vertige ménieriforme») ressemble fortement à la maladie de Ménière, sans la diminution progressive de l'audition. Il est habituellement soulagé par les médicaments de la crise de vertige.

Que dois-je faire en cas de vertiges ?

Les vertiges justifient toujours une consultation médicale, sauf s'ils sont provoqués par le mal des transports.

Que fait le médecin en cas de vertiges ?

En questionnant et en examinant le patient de façon approfondie, il tente de déterminer la cause des vertiges. Il s'enquiert de leur durée, des facteurs déclenchant, d'éventuels troubles de l'audition ou de la vision, de maux de tête, etc.

S'il diagnostique un vertige, il essaie d'en trouver la cause à l'aide de divers tests. Par exemple, il demande à son patient de marcher en ligne droite, les bras le long du corps, les yeux ouverts puis les yeux fermés. Il peut également lui demander de tendre les bras et les index. Pour rechercher un nystagmus, il effectue des rotations rapides de la tête du patient (ou il lui demande de secouer la tête rapidement). Enfin, il peut pratiquer une série de manipulations de la tête et du tronc du patient (manœuvre de Dix et Hallpike) pour rechercher un vertige de position paroxystique bénin (Vpb).

Il peut également prescrire des examens complémentaires : examen ORL ou ophtalmologique, IRM, scanner, etc.

Comment soigne-t-on les vertiges ?

Les causes des vertiges étant nombreuses et variées, le traitement des vertiges dépend du diagnostic posé. Ainsi le traitement de la maladie de Ménière est différent du traitement du vertige de position paroxystique bénin (Vpb) ou de celui de la névrite vestibulaire.

Des médicaments dits antivertigineux (acétylleucine, bétahistine, certains antihistaminiques H1) sont parfois prescrits pour soulager les symptômes en attendant de traiter la cause véritable des vertiges.

D'autres médicaments contenant du pi-racétam sont également proposés en traitement d'appoint des vertiges. Pendant longtemps, les médicaments contenant de la trimétazidine (Vastarel et ses génériques) ont été utilisés dans le traitement de certains vertiges. Depuis février 2011, la trimétazidine fait l'objet d'une surveillance renforcée en France en raison d'effets indésirables neurologiques (troubles de la mobilité, tremblements). En juillet 2012, l'Agence européenne du médicament (EMA) a publié une information recommandant de ne plus utiliser la trimétazidine dans le traitement des vertiges, car elle estime que l'utilisation de cette substance comporte plus de risques que de bénéfices attendus.

Les bienfaits du raisin



Le raisin est un fruit éclatant de saveur. C'est un grand allié de la santé cardiovasculaire. Il est aussi une source de plusieurs vitamines et minéraux essentiels au bon fonctionnement de l'organisme.

Santé cardiovasculaire

Plusieurs études effectuées chez l'humain ont démontré un effet positif de la consommation de jus de raisin rouge sur la prévention des maladies cardiovasculaires. Parmi les effets observés, notons l'amélioration de la fonction endothéliale (élasticité ou capacité de la paroi des vaisseaux sanguins à se dilater et à se contracter) et l'augmentation de la capacité anti-oxydante du sang. Dans différentes études, la consommation de jus de raisin aménageait aussi une diminution de l'oxydation du cholestérol LDL («mauvais» cholestérol) et de la formation de caillots sanguins, deux facteurs pouvant contribuer à améliorer la santé cardiovasculaire. La consommation de jus de raisin rouge pourrait également diminuer le mauvais cholestérol et augmenter le «bon» (HDL). Finalement, la consommation de jus de raisin a également été associée à une diminution de la tension artérielle, ce qui a un effet cardio-protecteur.

Bien que certains chercheurs aient constaté que la consommation de jus de raisin pouvait amener une légère augmentation des triglycérides sanguins (effet non souhaitable), d'autres études n'ont observé aucun effet. La quantité de sucre contenu dans ce jus pourrait être un des facteurs ayant un impact sur les triglycérides sanguins, d'où la recommandation de consommer le jus de raisin sans exagération.

Cancer

La consommation de jus de raisin aurait un effet protecteur contre le cancer. Une étude menée chez le rat a montré une réduction de la multiplication des cellules cancéreuses de la glande mammaire et une diminution du poids des tumeurs en fonction de la dose de jus de raisin administrée. De plus, trois études *in vitro* ont démontré un effet protecteur du jus de

raisin rouge contre le cancer du colon et les cancers des globules blancs (leucémie et lymphome, par exemple). D'autres études devront être effectuées pour déterminer dans quelle mesure ces effets pourraient se manifester chez l'humain.

D'autre part, des patients traités par chimiothérapie ont constaté que la consommation de jus de raisin réduisait la fréquence des nausées et des vomissements. Cependant, d'autres études sont nécessaires pour valider cet effet.

Fonctions cognitives. Plusieurs études chez l'animal ont montré un effet bénéfique de la consommation de jus de raisin sur la mémoire et les capacités motrices, ce qui suggère une amélioration des fonctions cognitives. Chez l'humain, les recherches n'en sont qu'à leur début. Une étude récente a montré que l'ajout de 500 ml (2 tasses) de jus de raisin à l'alimentation des gens en perte de mémoire (sans démence) améliorait leurs fonctions cognitives. De tels résultats s'avèrent intéressants dans un contexte de prévention de la maladie d'Alzheimer.

Que contient le raisin?

Les raisins rouges plus antioxydants que les verts

Le raisin rouge serait environ 2 fois plus antioxydant que le raisin vert. En effet, les raisins rouges contiennent une quantité plus élevée d'anthocyanines, des composés phénoliques antioxydants qui leur donnent leur coloration. Outre le contenu en anthocyanines, aucune autre différence majeure n'a été observée entre les raisins rouges et les raisins verts.

Flavonoïdes. Le raisin renferme de nombreux flavonoïdes, comme la quercétine, la myricétine, le kaempferol, les catéchines, les épicatechines, les proanthocyanidines et les anthocyanines. Ces composés phénoliques sont de puissants antioxydants qui permettent de neutraliser les radicaux libres du corps et

ainsi, prévenir l'apparition des maladies cardiovasculaires, de certains cancers et de diverses maladies chroniques. Certains flavonoïdes contenus dans le jus de raisin pourraient inhiber l'activité d'un enzyme nécessaire à la survie de cellules cancéreuses. De plus, des recherches *in vitro* ont montré que plusieurs flavonoïdes du raisin travailleraient en synergie contre les cellules cancéreuses.

Resvératrol. Présent principalement dans la peau du raisin (donc aussi dans le jus de raisin et le vin rouge), le resvératrol a révélé *in vitro* un effet cardio-protecteur, entre autres par ses propriétés antiplaquettaires et antioxydante. L'effet préventif qu'exerce le raisin contre le cancer serait aussi en partie attribuable au resvératrol. Cependant, des études seront nécessaires pour déterminer la biodisponibilité du resvératrol alimentaire et son effet chez l'humain.

Choisir

Les raisins doivent être fermes, mais bien mûrs, car ils ne mûriront plus une fois cueillis. La tige doit être ferme, sans traces de moisissure. À noter que la pellicule blanche qui recouvre la surface du raisin n'a rien d'inquiétant. C'est au contraire, signe que le fruit est frais et qu'il n'a pas fait l'objet de manipulations excessives.

Conserver

Réfrigérateur. Quelques jours dans la partie centrale. Épongez d'abord l'humidité des fruits avec un papier absorbant, puis placez dans un sac perforé. Rincez au moment de consommer. **Congélateur.** Déposez les fruits entiers, pelés ou non, sur une plaque. Lorsqu'ils sont gelés, enfermez-les dans un sac à congélateur. **Raisins secs.** Dans un contenant hermétique, gardez au sec, au sec et à l'abri de la lumière.



Les mérites du mois du Ramadhan

De l'Erudit ibn Rajab el Hanbali
(Partie 2)

Le jeûneur a deux joies : la joie de rompre son jeûne et la joie de rencontrer Son Seigneur. Concernant la première joie, l'homme par nature est attiré vers les éléments qui satisfont ses besoins naturels de nourriture, de boisson, et de rapports sexuels. S'il en est privé à un moment donné, et qu'il peut en jouir à nouveau, il éprouvera la joie de retrouver disponible ce qui lui fut momentanément interdit ; et cela d'autant plus que le besoin pressent se faisait ressentir. Le sentiment de joie se provoque ainsi naturellement. Si l'on sait qu'Allah aime ce sentiment, il devient évident qu'il est tout à fait légitime au regard de la Loi. Le jeûneur éprouve ce même sentiment au moment de mettre fin à son abstinence. Allah (I) interdit la journée aux fidèles de satisfaire certaines jouissances qu'il autorise pendant la nuit. Le mieux, c'est de les satisfaire aux deux extrémités de la nuit. Allah aime que Ses serviteurs se précipitent à manger le soir, et Il prie Lui et Ses anges sur les fidèles qui prennent un repas juste avant l'aurore.

Le jeûneur sacrifie donc ses plaisirs la journée pour plaire au Seigneur à travers sa dévotion et son obéissance, mais il se précipite de les retrouver la nuit, poussé par cette même dévotion et cette même obéissance. D'une part, il s'en prive pour obéir à Son Seigneur et d'autre part il les retrouve pour Lui obéir aussi. Manger devient ainsi une dévotion. C'est la raison pour laquelle il n'est pas permis de jeûner sans interruption. Le jeûneur qui se précipite à prendre son repas au cours duquel il mange, il boit, et remercie Son Maître, et tout cela par dévotion envers Lui, peut espérer le pardon et l'agrément d'Allah. Il est d'ailleurs plus à même de se voir exaucer ses vœux (dans le sens d'invocation) à ce moment précis comme le signifie le Hadith : « Au moment de manger, il est offert au jeûneur de faire un vœu qui ne peut être refusé. »

Si qui plus est, il voit dans la nourriture un moyen de reprendre des forces dans le but de prier la nuit et de pourvoir son jeûne le lendemain, il sera rétribué pour sa bonne intention. En outre, dormir la nuit ou faire la sieste la journée toujours dans le but d'être en forme pour affronter les bonnes œuvres, devient une véritable dévotion. En fait, le jeûneur est, jour et nuit, en état d'adoration et ses vœux lui sont sans cesse exaucés (aussi bien avant qu'après manger). Le jour, il patiente en jeûnant et la nuit il remercie en mangeant. Si l'on comprend ces subtilités, on se rendra compte que la joie du jeûneur n'est pas confinée dans quelques aliments. S'il garde à l'esprit les notions que nous avons indiquées, il se sentira toucher par la Grâce divine, et sera directement concerné par le Verset : (Dis : de la Grâce d'Allah et de Sa Miséricorde, qu'ils s'en réjouissent ; cela vaut mieux pour eux que leurs richesses accumulées).

Or, ce discours est valable dans un cadre licite. Rompre le jeûne avec des éléments interdits, équivaut à s'abstenir de consommer une nourriture licite pour en dé-



initive se rassasier avec des éléments illégitimes ; ses invocations ne peuvent ainsi être exaucées comme le confirme le Prophète (r) en parlant de la personne ayant fait un long voyage : « Il tend ses mains au ciel en disant : « Seigneur ! Seigneur ! » Alors que sa nourriture est illégitime, que sa boisson est illégitime, que son habil est illégitime, et qu'il se nourrit de choses illégitimes. Comment peut-il ainsi se voir exaucer ! »

Quant à la joie de rencontrer Son Seigneur, elle correspond à la rétribution que le jeûneur conserve auprès d'Allah et qu'il retrouve au moment où il en a le plus besoin comme l'affirme le Très-Haut : (Tout bien que vous avancez pour vous-mêmes, vous le retrouverez auprès d'Allah ; cela vaut mieux pour vous et aura de meilleures conséquences). Sufiân ibn Uâïnya a souligné à cet effet : « La récompense du jeûneur ne peut s'envoler en pure perte. Allah la conserve plutôt auprès de Lui jusqu'au jour où elle lui permettra de rentrer au Paradis. Les jours sont des réserves à la disposition des hommes, qu'ils remplissent de leurs bonnes et mauvaises actions en vue de les conserver. Ces réserves seront rouvertes le Jour de la Résurrection : les pieux y trouveront la fierté et l'honneur tandis que les pervers y découvriront leur perte et le regret. »

LES JEÛNEURS SE RÉPARTISSENT EN DEUX CATÉGORIES :

Premièrement : une partie d'entre eux se privent des boissons, des nourritures, et des jouissances en vue de plaire à Allah (I) et dans l'espoir de trouver auprès de Lui en retour, le Paradis. Avec une telle transaction, la personne trouvera un Dieu qui ne néglige nullement la récompense des bonnes œuvres. Il ne peut décevoir qui que ce soit ayant traité avec Lui, mais Il

permet plutôt d'acquérir les gains les plus inespérés. Le Messager d'Allah (r) fait savoir à quelqu'un à ce sujet : « Tu ne sacrifies pas une chose pour Allah par crainte envers Lui, sans qu'Il ne te le rende en mieux. »[4] Ainsi, femmes, boissons, et nourritures se rassasiant disponibles au jeûneur au Paradis qu'Allah en aura décidé. Selon certains anciens : « Le Jour des Comptes, il sera installé pour les grands jeûneurs une nappe sur laquelle ils se rassasieront tandis que les autres hommes se feront juger. « Seigneur ! s'crieront ces derniers, ils mangent tranquillement alors que nous sommes en train de rendre des comptes ? »

À chaque fois qu'ils jeûnaient le jour, vous mangiez et à chaque fois qu'ils priait la nuit, vous dormiez ». Leur sera-t-il répondu.

Deuxièmement : une partie d'entre eux font abstinence de toute chose sur terre excepté Allah. Ils préservent leur tête et ce qu'elle contient, comme ils préservent leur ventre et ce qu'il renferme, et ils se rappellent la mort et le malheur. Attirés par la vie future, ils se privent des beautés d'ici-bas. Voilà en quoi la rupture du jeûne est une fête qui aura lieu le jour où ils rencontreront leur Seigneur et où ils auront la joie de le contempler. Celui qui fait abstinence de ses plaisirs dans ce bas monde, il le récupérera demain au Paradis, et celui qui fait abstinence de toute chose en dehors d'Allah, Il va le lui rendre le jour de Sa rencontre.

Ô amour des coeurs qui ai-je d'autre que Toi
Sois clément le jour où un pécheur te viendrait
Je ne vols pas d'intérêt dans l'Eden, mon maître
Sauf pour te voir, eh bien je te voudrais

L'haleine du jeûneur provient des gaz qui remontent de l'estomac en raison de l'absence de liquide et de nourriture. L'odeur qu'elle dégage est répugnante pour le c o m -

mun des mortels, mais celle-ci est pure au-delà d'Allah. Elle est le fruit de la dévotion du serviteur en quête de la satisfaction divine tout comme le martyre qui le Jour de la Résurrection sera baigné dans son sang dont la couleur certes sera celle du sang, mais dont l'odeur sera celle du musc.

LA PURETÉ DE L'HALEINE DU JEÛNEUR AUPRÈS D'ALLAH (U) COMPRENDE DEUX SENS :

Premièrement : étant donné que le jeûne est un secret entre le Serviteur et Son Seigneur sur terre, Allah le dévoile au grand jour dans l'au-delà à la vue de l'humanité entière afin de rendre les jeûneurs célèbres au milieu des hommes. Ils seront reconnaissables pour avoir été discrets sur terre en jeûnant.

Deuxièmement : le fidèle adore Allah et Lui obéit dans l'espérance de gagner Son agrément à travers certaines œuvres dans ce monde qui laisse certaines traces. Désagrégables pour les terriens, ces traces ne le sont pas pour Allah qui les apprécie. Elles sont plutôt pures pour Lui, car elles proviennent des bonnes actions qui engendrent la satisfaction divine. S'il met au courant les fervents sur terre de cette particularité, c'est pour les consoler afin qu'ils ne soient pas repoussés aux yeux des autres.

Les jeûneurs ont donc une meilleure haleine que le musc. Avoir faim pour Lui c'est se rassasier, avoir soif en quête de Sa satisfaction c'est se désaltérer, et la fatigue de ceux qui redoublent d'efforts à Le servir, est en réalité un repos.

Que les prières d'Allah et Son Salut soient sur Mohammed, ainsi que sur ses proches, et tous ses Compagnons !

Traduit par : Karim Zentici
Relu par Abu Hamza Al-Germâny

EGYPTE :

Les partisans de Morsi appellent à une marche «d'un million de manifestants»

Les partisans du président égyptien déchu Mohamed Morsi ont appelé hier à une marche réunissant «un million de manifestants» aujourd'hui pour réclamer son retour au pouvoir.



«Nous appelons (...) à une marche mardi d'un million de personnes sous le slogan «les martyrs du coup d'Etat», a annoncé une coalition de groupes pro-Morsi dans un communiqué.

Le communiqué appelle également les pro-Morsi à converger lundi soir, à travers toute l'Egypte, vers «les bâtiments administratifs des forces de sécurité (...) pour condamner les actes

criminel et l'usage de balles réelles par le ministre de l'Intérieur contre des manifestants pacifiques» lors d'affrontements entre des partisans de M. Morsi et la police qui ont fait 72 morts samedi.

Les deux camps se rejettent la responsabilité de ces heurts, les plus meurtriers depuis la destitution le 3 juillet du président Morsi. Les manifestants ont accusé les forces de sécurité

d'avoir tiré à balles réelles, mais le ministère de l'Intérieur a affirmé n'avoir fait usage que de gaz lacrymogènes.

L'Egypte continue de vivre une grave crise politique, trois semaines après la destitution de Mohamed Morsi, le nouveau pouvoir ayant affirmé qu'il ferait preuve de «fermeté» face aux partisans du président déchu déterminés à poursuivre leurs rassemblements malgré ces mises en garde.

Ashton plaide pour un processus politique associant les Frères musulmans

La chef de la diplomatie de l'Union européenne Catherine Ashton, arrivée dimanche soir au Caire, a plaidé pour un processus de transition politique associant les Frères musulmans, le mouvement du président égyptien Mohamed Morsi renversé par l'armée au début du mois.

Dans un communiqué publié après son arrivée, Mme Ashton indique qu'elle «vient en Egypte pour parler à toutes les parties et renforcer notre

message en faveur d'un processus de transition politique totalement inclusif, et associant tous les groupes politiques, y compris les Frères musulmans». «Ce processus doit mener, le plus rapidement possible, à un ordre constitutionnel, à des élections libres et honnêtes et à un gouvernement civil», ajoute-t-elle. La responsable européenne indique qu'elle rencontrera lundi le président par intérim Adly Man-

sour, le vice-président chargé des relations internationales Mohamed ElBaradei, le chef de l'armée et ministre de la Défense, le général Abdel Fatah al-Sissi, et d'autres membres du gouvernement.

Des entretiens sont également prévus avec des responsables du parti de la liberté et de la justice (PLJ), le bras politique des Frères musulmans, ainsi qu'avec des membres de la société civile. Mme Ashton réaffirme son

appel à «cesser la violence» dans un pays où les troubles ont fait 72 samedi matin au Caire. Elle exprime également la «détermination de l'Union européenne à aider le peuple égyptien à aller sur la voie d'une Egypte stable, prospère et démocratique».

Cette visite avait été annoncée dimanche par M. ElBaradei, qui a exprimé la volonté de son pays de parvenir à une «issue pacifique» à la crise actuelle.

BÉNIN: Un émissaire égyptien promet un chef d'Etat civil dans 8 mois en Egypte

Un émissaire du gouvernement de transition égyptien, en visite au Bénin, a déclaré que l'Egypte aurait un chef d'Etat civil et un gouvernement civil dans huit mois, a rapporté dimanche la télévision publique béninoise.

Wélad Abdel Latif, assistant du ministre égyptien des Affaires étrangères et coordinateur national des relations Egypte-Union européenne, a présenté la situation égyptienne au chef de l'Etat béninois Brigi Yayi, ancien président de l'Union africaine (UA), et sollicité «son intervention pour la levée de la suspension de la participation de l'Egypte aux

activités de l'UA».

«Nous avons expliqué au président de la République la nouvelle feuille de route qui a été conçue et acceptée par toutes les autorités politiques, religieuses et les forces citoyennes en Egypte», a-t-il déclaré à la presse en marge de la visite.

«Nous allons travailler pour que dans les huit mois à venir l'Egypte dispose d'un chef d'Etat civil, d'un gouvernement civil et d'une assemblée nationale», a-t-il promis. Il a précisé que l'événement du 30 juin dernier ne doit pas être assimilé à un coup d'Etat».

«L'événement du 30 juin dernier est

plutôt une réponse de l'armée à l'appel du peuple égyptien. La démocratie, ce n'est pas seulement l'organisation des élections libres et transparentes, mais elle est aussi les pratiques constitutionnelles», a-t-il expliqué, souhaitant que le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) dépêche une mission en Egypte pour «mieux apprécier la situation et reconstruire sa position».

Le Conseil de paix et de sécurité africain a suspendu, au début de ce mois de juillet, la participation de l'Egypte aux activités du bloc après le renversement du président égyptien Mohamed Morsi.

TUNISIE

Les députés s'engagent à poursuivre leur sit-in après leur retrait de l'ANC

Les députés qui se sont retirés de l'Assemblée nationale constituante (ANC) s'engagent à poursuivre leur sit-in, «malgré les tentatives visant à les contraindre à revenir sur leur décision», a rapporté hier l'agence tunisienne TAP.

«Il n'est pas facile pour les élus du peuple, d'observer un sit-in pour dissoudre l'Assemblée dans laquelle ils ont travaillé pendant presque deux ans», a affirmé dimanche Samir Taieb, coordinateur du sit-in, lors d'une conférence de presse.

«Ponctué par des cas d'assassinat politique, ce moment historique nous interpelle à se rallier à la volonté des Tunisiens dans leurs revendications visant à faire chuter le gouvernement, à dissoudre la Constituante et à mettre en place un gouvernement de salut national», a-t-il ajouté.

Les déclarations faites par le président de l'ANC Mustapha Ben Jaafar sont «insignifiantes et n'ont rien apporté de nouveau, ce qui a poussé les députés à se rallier à la volonté du peuple», a regretté pour sa part le constitutionnaliste Fadhel Moussa.

Quant au député Iyad Dahmani, il a affirmé que les constituants qui se sont retirés ne vont assister à aucune séance de l'ANC qui, a-t-il dit, risque d'être incapable de prendre certaines décisions faute de quorum.

L'UA condamne l'assassinat du député tunisien Mohamed Brahmi

L'Union africaine (UA) a condamné «fermement» l'assassinat jeudi dernier de Mohamed Brahmi, député à l'Assemblée nationale constituante (ANC) en Tunisie, qualifiant cet acte de «criminel».

L'organisation panafrique souligne dans un communiqué avoir appris «avec tristesse et consternation la nouvelle de l'assassinat, jeudi, de Mohamed Brahmi, un membre éminent du Mouvement populaire et député à l'ANC».

L'UA «condamne fermement cet acte criminel et exprime sa conviction que les autorités tunisiennes ne ménageront aucun effort afin que ses auteurs soient rapidement traduits en justice», selon le communiqué.

Elle appelle également toutes les parties prenantes et le peuple tunisien à «persévérer dans leurs efforts et à promouvoir l'esprit de tolérance et de compromis nécessaire pour parachever la transition actuelle et bâtir une Tunisie prospère et paisible, afin de réaliser les aspirations de la Révolution de janvier 2011», d'après la même source.

Mohamed Brahmi a été assassiné par balles jeudi dernier devant son domicile dans la région de l'Ariana, alors qu'il était dans sa voiture.

Cet assassinat est le deuxième du genre après celui de l'opposant Chokri Belaid, tué également par balles en février dernier devant son domicile.

APS

LIBYE:

43

blessés dans deux explosions près du tribunal de Benghazi

Quarante-trois (43) personnes ont été blessées au cours des deux puissantes explosions dimanche soir dans le périmètre du palais de justice de Benghazi, chef lieu de l'Est libyen, a indiqué hier le ministre libyen de la Santé dans un nouveau bilan.

«Les deux explosions hier soir dans le périmètre du palais de justice de Benghazi ont fait 43 blessés», a annoncé le ministre Noor eddine Dughman, cité par des médias locaux.

Un précédent bilan faisait état de 13 blessés. Les deux explosions ont eu lieu au moment de la rupture de jeûne du ramadan, près du palais de justice et d'un bureau du procureur général, avait expliqué le porte-parole des services de sécurité à Benghazi, Mohamed Hijazi.

Selon ce dernier, les détonations «sont dues à l'explosion de deux valises d'explosifs».

Le palais de justice, qui a été la cible de l'attaque de dimanche, est situé sur la place centrale de Benghazi, sur le front de mer.

TOGO

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES: Le parti du président obtient la majorité absolue

Le parti du président Faure Gnassingbé, l'Union pour la République (Unir), a obtenu 62 des 91 sièges du Parlement togolais lors des élections législatives de jeudi, révèlent des résultats officiels provisoires rendus publics dimanche.

Le parti d'opposition le mieux placé est le Collectif Sauvons le Togo (CST), avec 19 sièges, selon ces résultats provisoires diffusés par la Commission électorale sur la télévision officielle. Les résultats doivent encore être vérifiés par la Cour constitutionnelle.

Le CST a dénoncé des irrégularités dans la tenue du scrutin, alors que les observateurs de l'Union africaine et de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont estimé que les élections se sont déroulées dans des conditions acceptables. La Commission électorale «avait promis dès le début d'organiser un processus électoral transparent et crédible dans un climat apaisé, et nous sommes ravis d'avoir en général réussi», s'est félicité la chef de la Commission électorale Angele Dola Aguigah. Le parti présidentiel Unir, anciennement RPT, avait obtenu 50 sièges sur 81 lors des législatives de 2007.

La Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Catherine Ashton, a salué dimanche soir le «bon déroulement» de l'élection présidentielle au Mali, a indiqué son porte-parole.

«Mme Ashton salue la tenue dans le calme et la sérénité du premier tour de l'élection présidentielle au Mali et la participation des Maliens qui se sont largement mobilisés pour assurer le succès de ce scrutin», selon un communiqué de son porte-parole.

«Cette élection peut constituer une avancée majeure dans le processus de plein retour à l'ordre constitutionnel sur l'ensemble du territoire malien», a ajouté la même source, notant que malgré les conditions difficiles, l'administration malienne a fait preuve de



M A L I

L'UE salue le «bon déroulement» de la présidentielle malienne

détermination pour garantir la transparence et la crédibilité de ces élections.

La chef de la diplomatie de l'UE «encourage les autorités maliennes à poursuivre leurs efforts dans la transparence ainsi que «toutes les parties à travers l'ensemble du pays à continuer à participer activement au processus électoral de manière pacifique et constructive», a-t-il dit.

Plus tôt, la France a elle aussi salué le «bon déroulement» de la présidentielle malienne. Pour le président François Hollande, ce scrutin a été marqué par «une mobilisation importante et une

absence d'incident majeur».

«Il faut se féliciter que les élections au Mali se soient passées dans de bonnes conditions. Attendons les résultats officiels», s'est félicité, de son côté, le Premier ministre français Jean-Marc Ayrault.

Les Maliens ont voté dimanche «sans incidents» au premier tour d'une présidentielle pour tourner la page de 18 mois d'une crise politique et militaire qui a plongé leur pays dans le chaos. Vingt-sept candidats étaient en lice pour ce scrutin.

Forte mobilisation des électeurs

Les Maliens ont voté dimanche en nombre au premier tour de l'élection présidentielle à laquelle se présentent 27 candidats qui se sont dits confiants quant à l'issue de ce scrutin, dont les résultats provisoires et officiels doivent être publiés au plus tard vendredi.

«De manière générale, 96 pc des bureaux de vote couverts par les observateurs ont été ouverts à l'heure. Une grande mobilisation des électeurs a été constatée», indique un communiqué du réseau indépendant d'appui au processus électoral au Mali (Apem), qui a déployé 2.100 observateurs sur tout le territoire malien. L'Apem note cependant «des disparités entre

les régions» du Nord et du Sud, la mobilisation étant plus forte dans le Sud où se trouve la capitale Bamako.

Le Sud regroupe environ 90 pc des quelque 6,9 millions d'électeurs inscrits qui doivent choisir parmi 27 candidats à ce premier tour, selon des chiffres officiels.

Selon l'Apem, «à l'ouverture des bureaux, l'ensemble des documents et matériels électoraux étaient en place, de même que les membres du bureau de vote. Ce qui a permis le démarrage effectif des opérations de vote».

«En somme, hormis quelques dysfonctionnements relevés, notamment l'identification des bureaux de vote, qui sont corrigés au

fur et à mesure de manière proactive, les opérations de vote se déroulent normalement sur l'étendue du territoire national, sans incidents majeurs», conclut l'Apem.

Le scrutin se déroule sous la supervision de nombreux observateurs de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE).

Sur la liste des vingt-sept candidats au fauteuil présidentiel de Koulouba, deux candidats font figure de favoris, en l'occurrence l'ancien Premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale Ibrahim Boubacar Keïta, 69 ans, et l'ex-ministre

des Finances et ex-président de l'Union économique et monétaire (Uemoa) Soumaïla Cissé, âgé de 63 ans.

Les deux candidats se sont montrés confiants de remporter la victoire. «Seul le Mali sera gagnant pour oublier le cauchemar qu'il vient de vivre», a déclaré Ibrahim Boubacar Keïta, cité par des médias.

«Il faut tourner la page et retourner dans le calme à des institutions républicaines», a estimé pour sa part Soumaïla Cissé.

Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue dès le premier tour de scrutin, un second tour sera organisé le 11 août avec les deux préteendants arrivés en tête.(APS)

Le président français salue «le bon déroulement du scrutin»

Le président français François Hollande a salué «le bon déroulement du scrutin présidentiel malien, marqué par une mobilisation importante et une absence d'incident majeur», dans un communiqué publié hier. Les «premières observations de la mission de l'Union européenne» ont noté cette absence d'incident en dépit de menaces proférées par un groupe terroriste.

«Cette élection consacre le retour du Mali à l'ordre constitutionnel, après la victoire obtenue sur les terroristes et la libération du territoire», s'est félicité le président français.

«La participation sans précédent observée hier au Mali témoigne de l'attachement des Maliens aux valeurs démocratiques. C'est une chance et un symbole», a-t-il dit.

Les résultats provisoires et officiels du scrutin dans lequel vingt-sept étaient en lice, doivent être publiés au plus tard vendredi.

Près de sept millions de Maliens ont voté dimanche dans le cadre de ce scrutin qui doit permettre d'entamer le redressement et la réconciliation dans leur pays secoué par 18 mois de crise politique et militaire.

APS



NÉGOCIATIONS ISRAËL/PALESTINE: Premières réunions lundi soir et mardi

Les premières réunions sur les négociations de paix directes entre Israéliens et Palestiniens sont prévues dès lundi soir et mardi matin à Washington, a indiqué dimanche la porte-parole du département d'Etat Jennifer Psaki dans un communiqué.

«Aujourd'hui le secrétaire d'Etat John Kerry s'est entretenu avec le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas et avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et il les a personnellement invités à envoyer leurs équipes de négociateurs à Washington pour reprendre formellement les négociations directes. Les premières réunions sont prévues lundi soir 29 juillet et mardi 30 juillet», ajoute le département d'Etat.

Les Israéliens seront représentés par la ministre de la Justice Tzipi Livni, et Yitzhak Molcho.

La délégation palestinienne sera conduite par les négociateurs Saeb Erekat et Mohammad Shtayeh, pré-



cise Jennifer Psaki. Comme le secrétaire d'Etat John Kerry l'a annoncé le 19 juillet à Amman en Jordanie, les Israéliens et les Palestiniens sont parvenus à un accord pour reprendre des négociations directes et les rencontres à Washington marqueront le début de ces discussions, précise-t-elle.

«Ces négociations seront une occasion de développer un plan de travail qui déterminera comment les

parties procèderont dans ces négociations au cours des prochains mois», a ajouté la porte-parole.

Dans son invitation, le secrétaire d'Etat a loué «le courage montré par le Premier ministre Netanyahu et le président Abbas», a-t-elle poursuivi, indiquant qu'il avait ajouté que «les deux leaders ont fait preuve d'une volonté de prendre des décisions difficiles, ce qui a été essentiel pour parvenir à la reprise des négociations.

PAKISTAN

Les députés et sénateurs élisent mardi le successeur du président Zardari

Deux candidats en lice pour le scrutin

Les députés et sénateurs pakistanais élisent mardi le successeur du président Asif Ali Zardari dans un scrutin marqué par le boycott du Parti du peuple pakistanais (PPP), qui est passé dans l'opposition après sa défaite aux dernières législatives.

Le résultat de ce scrutin est attendu dans la soirée.

Au Pakistan, le président n'est pas élu au suffrage populaire mais par un comité restreint formé des membres des deux chambres du parlement et des quatre assemblées provinciales.

La fonction présidentielle est devenue presque symbolique dans ce pays depuis un amendement constitutionnel de 2010, qui avait transféré une partie des pouvoirs du président à la chambre basse, et donc renforcer les prérogatives du Premier ministre.

Au pouvoir depuis 2008, le président sortant et chef de file PPP, M. Zardari, veuf de la seule femme Premier ministre de l'histoire du pays, Benazir Bhutto, assassinée en décembre 2007, avait déjà affirmé qu'il ne serait pas candidat à sa succession.

Initialement prévue le 6 août, la présidentielle pakistanaise a été avancée au mardi 30 juillet par la Cour Suprême, une décision critiquée par le PPP, qui a perdu les législatives de mai dernier, remportées par La Ligue musulmane (PML-N) de M. Sharif.

PML-N et le PPP, mais n'a pratiquement aucune chance, selon des analystes, de remporter la présidentielle de mardi tant les appuis de la PML-N sont importants.

Le futur président face à des défis colossaux

Le successeur de Zardari sera confronté à d'énormes défis, le pays étant actuellement en proie à une crise énergétique sans précédent, qui irrite sa population et freine sa croissance économique. Sur le plan sécuritaire, le Pakistan est secoué par des attentats à répétition menés par les insurgés talibans du TTP. La dernière attaque en date a eu lieu vendredi et a visé un marché fréquenté des zones tribales du nord-ouest du pays. L'attentat avait fait 51 morts. L'épineux dossier du retrait des forces de l'OTAN en Afghanistan voisin et ses conséquences sur la stabilité régionale figure aussi parmi les tâches qui attendent le nouveau président du Pakistan. Le président Zardari doit normalement abandonner ses fonctions à la fin de son mandat, début septembre, et les analystes s'attendent à ce qu'il passe la plus grande partie de son temps à l'extérieur du Pakistan en raison de menaces contre lui -- le chef de sa garde personnelle a d'ailleurs été tué ce mois-ci dans un attentat ciblé à Karachi (sud) --, et pour échapper à d'éventuelles accusations de corruption.

AFGHANISTAN-VIOLENCES

Neuf morts dans l'explosion d'une bombe dans le sud

Neuf personnes, dont trois policiers, ont été tuées dimanche soir dans l'explosion d'une bombe, placée en bordure de route, au passage d'un véhicule de la police, dans le sud de l'Afghanistan, ont indiqué lundi les autorités locales. «L'explosion, qui a eu lieu dans le district de Shahjoy de la province de Zaboul, a tué trois policiers, incluant un commandant, et six civils», a déclaré le vice-gouverneur de la région, Mohammad Jan Rasoulyar. «Une quinzaine de personnes, pour la plupart des passants, ont également été blessées», a-t-il précisé.

L'attaque n'a pas été revendiquée dans l'immédiat, néanmoins les autorités de la province voisine de Kandahar accusent les talibans de l'avoir perpétrée. Les attentats suicide et les bombes artisanales font partie des méthodes de préférence des talibans qui mènent une insurrection armée depuis plus d'une décennie contre les forces de sécurité afghanes et leurs alliés de la mission de l'OTAN (Isaf) dans l'espérance de reprendre le pouvoir à Kaboul.

APS

IRAK

48 morts dans une nouvelle vague d'attentats à la voiture piégée

Au moins 48 personnes ont été tuées et plus de 220 blessés lundi dans une vague de 17 attentats à la voiture piégée qui a frappé l'Irak, ont indiqué des sources policières et médicales dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan faisait état de 40 morts et 160 blessés. La plupart des attentats, qui ont débuté vers 07h00 et qui se sont poursuivis pendant près de deux heures, visait la communauté chiite du pays. A Bagdad, 11 voitures piégées ont explosé dans neuf quartiers différents, dont au moins sept à majorité chiite, faisant 34 morts et plus de 130 blessés.

A Sadr City, une voiture piégée a explosé sur une place où des ouvriers journaliers se réunissent de bon matin pour chercher du travail. L'explosion a touché un minibus et détruit les devantures de magasins, selon des témoins. Une seconde bombe à Sadr City visait des magasins vendant des matériaux de construction.

Depuis près de trois mois, les attentats se multiplient en Irak, renouant avec les niveaux de 2008, au sortir d'une quasi guerre civile qui avait fait des dizaines de milliers de victimes en 2006-2007. Une voiture piégée a également explosé à Mahmoudiya, à 30 kilomètres au sud de la capitale tuant au moins deux personnes et en blessant 25.

A Kout, une ville à 160 km au sud de Bagdad, deux voitures piégées ont visé le centre de la ville, faisant au moins six morts et 57 blessés. Toujours au sud de la capitale, deux autres attentats à la voiture piégée se sont produits à Samawa, une ville à 280 km de Bagdad, faisant au moins deux morts et des dizaines de blessés.

Et une voiture piégée a explosé à Bassorah, la ville portuaire dans le sud du pays, faisant quatre morts et cinq blessés. Au total plus de 780 personnes ont été tuées dans les violences depuis début juillet, et plus de 3 000 depuis le début de l'année, selon un bilan fourni par des sources sécuritaires.

SYRIE

L'armée régulière reprend le contrôle total d'un quartier clé de Homs



L'armée syrienne régulière a repris le contrôle total du quartier de Khaldiyé, secteur rebelle clé de la ville centrale de Homs, a annoncé lundi la télévision d'Etat.

«Les forces armées ont rétabli la sécurité et la stabilité dans tout le quartier de Khaldiyé», un des plus importants de la troisième ville de Syrie, a précisé la télévision d'Etat syrienne. Dimanche, la télévision d'Etat syrienne a annoncé que l'armée contrôlait «80%» de ce secteur.

Et Samedi, l'armée syrienne s'était emparée de la mosquée historique Khaled Ben Walid, dans le centre du quartier, selon une ONG et les médias officiels. Plus de 100 000 personnes sont mortes depuis le début du conflit en Syrie en mars 2011, selon les dernières estimations de l'ONU.

Programme du Mardi 30 Juillet 2013



09h00 : bonjour d'algérie (Direct)
10h30 : culinart (20) rediff
11h00 : dar el djirane (20) rediff
11h20 : djaweb bassit n°20 rediff
11h30 : daa da meziane III (20) rediff
12h00 : journal en français + météo
12h25 : nour el fadjr (20) rediff
13h00 : bouyout el rahmane (13)
13h30 : a coeur ouvert (rediff)
15h00 : GFO Football (20)
15h30 : culinart (21)
16h00 : omar (21)
17h00 : journal en amazigh
17h30 : takder tarbab
18h00 : journal en français + météo
18h30 : entre nous (21)
19h00 : journal en arabe
19h30 : dar el djirane (21)
20h00 : coran sous titré en français
(21)+adhan el maghre
20h05 : mohamed kadi
20h25 : le ramadhan et le rire (21)
20h35 : dz connexion (21)
20h40 : djaweb bassit n°21
20h50 : dar da meziane III (21)
21h15 : dar el bahdifa (05)
21h40 : dikra oua dahka (21)
21h50 : taxi oua khllass (07)
22h10 : nour el fadjr (21)
22h45 : leryam
23h30 : ALGER'RIRE
ooh15 : lemmet lahbab (12)
ooh45 : assrar el madhi (21)
ooh30 : journal en arabe



06h30 MagazineTFou
08h25Météo
08h30 MagazineTéléshopping
09h05Météo
09h15 DivertissementSecret Story
10h05 SérieMon histoire vraie
10h20 SériePetits secrets entre voisins
10h50 SérieAu nom de la vérité
11h55 MagazinePetits plats en équilibre été
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 MagazineL'affiche du jour
13h00Journal
13h40 Petits plats en équilibre été
13h45Météo
13h50Météo des plages
13h55 SérieLes feux de l'amour
14h30 SérieAmerican Wives
15h40 SérieAmerican Wives
16h30 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
17h20 JeuBienvenue chez nous
18h15 DivertissementSecret Story
19h05 JeuMoney Drop
19h55Météo
20h00Journal
20h35 Petits plats en équilibre été
20h37 MagazineDes inventions et des hommes
20h38Météo
20h40 SérieNos chers voisins
20h50 MagazineJoséphine, ange gardien
22h30 DivertissementVendredi, tout est permis avec Arthur



07h10 MagazineTélématin (suite)
08h00Journal
08h10 MagazineTélématin (suite)
09h04Météo des plages
09h05 SérieDes jours et des vies
09h30 MagazineAmour, gloire et beauté
09h55 MagazineLe jour où tout a basculé
10h20 MagazineLe jour où tout a basculé
10h50Météo outremer
10h54 SérieLa minute du Chat
10h55 JeuMotus
11h25 JeuLes Z'amours
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h55Météo 2
13h00Journal
13h40Météo 2
13h44 MagazineConsomag
13h45 MagazineExpression directe
13h50 MagazineToute une histoire
14h55 MagazineComment ça va bien !
15h50 MagazineDernier recours
16h15 SérieThe Closer : L.A. enquêtes prioritaires
17h04 MagazineCôté Match
17h05 SérieThe Closer : L.A. enquêtes prioritaires

taires

17h55 SportChampionnats du monde 2013
20h00Journal
20h41Météo 2
20h45 DivertissementSoir de fête à Versailles
23h15 MagazineDans quelle éta-gère
23h18Météo outremer
23h20 DocumentaireLouis XV, le soleil noir



07h12 SérieGumball
08h04 SériePok & Mok
08h11 MagazinePok & Mok
08h20 Dessin animéKikoriki
08h28 SérieAngelo la débrouille
08h38 SérieAngelo la débrouille
08h53 Scooby-Doo, Mystères Associés
09h36 nos voisins les marsupilamis
10h03 Dessin animéGarfield & Cie
10h40 Dessin animéLes Dalton
11h14 SérieUltimate Spiderman
11h35 Dessin animéKikoriki
11h45 MagazineConsomag
11h55Météo
12h0012/13 : Journal
12h50Météo
12h55 Nous nous sommes tant aimés
13h30 SérieUn cas pour deux
14h30 JeuKeno
14h35 TelefilmMaigret
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 MagazineUn livre, un jour
16h55 JeuHarry
17h25 JeuSlam
18h05 JeuQuestions pour un champion
18h40Météo des plages
18h45Météo
19h0019/20 : Journal
19h55 Championnats du monde 2013
20h10 MagazineTout le sport
20h20 SériePlus belle la vie
20h45 SérieFamille d'accueil
23h25Météo
23h30Soir 3



07h40 SérieL'île des défis extrêmes
08h00 Dessin animéOggy et les cafards
08h30 FilmJournal de France
10h05 DiversSurprises
10h15 DocumentaireAttention : flash-ball !
10h45 Lady Vegas : les mémoires d'une joueuse
12h20 SérieMon oncle Charlie
12h45Météo
12h45Le JT
13h00 DivertissementZapping
13h10 Les nouveaux explorateurs
14h10 SérieLast Resort
14h50 SérieLast Resort
15h30 SérieDamages
16h25 DiversSurprises
16h35 TelefilmHatfields & McCoy's
18h15 SérieMon oncle Charlie
18h44La météo
18h45Le JT
19h05 DivertissementMade in Groland
19h29La météo
19h30 SérieWorkingirls
19h50 DivertissementNews show
20h55 FilmParis-ManhattanInédit
22h10 FilmPrometheus



07h10 SérieGlee
08h55Météo
09h00 MagazineM6 boutique
10h05Météo
10h10 SérieMalcolm
11h25 SérieMalcolm
11h50 SérieDesperate Housewives
12h40Météo
12h45Le 12.45
13h05 SérieScènes de ménages
13h40Météo
13h42 Magazine100% montagne
13h45 TelefilmUn admirateur secret
15h30 TelefilmLa force des mots
17h15 SérieEn famille
17h35 JeuUn dîner presque parfait
18h45 Magazine100 % mag
19h40Météo
19h45Le 19.45
20h05 SérieEn famille
20h50 SérieJessica KingInédit
21h40 SérieJessica King
23h20 SérieJessica King

TÉLÉ

La sélection



20h50

Joséphine, ange gardien



Résumé

«Enfin des vacances bien méritées !», se dit Joséphine lorsqu'elle pose le pied sur le sol asiatique. Malheureusement pour elle, le Ciel en a décidé autrement. Elle n'est pas là pour se reposer mais pour remplir une nouvelle mission : aider Emilie et Victor, un jeune couple d'une trentaine d'années venu adopter une petite fille. Lorsqu'ils se présentent à l'agence d'adoption, on leur annonce que leur dossier a été égaré. La petite fille qui leur était promise a finalement été adoptée par un autre couple. Pour Emilie et Victor, c'est la fin du monde. Mais Joséphine ne se décourage pas. Derrière d'apparentes erreurs administratives, elle découvre un véritable trafic d'enfants...



20h45

Soir de fête à Versailles

Résumé

Entouré d'invités de renom, Stéphane Bern, s'invite à Versailles pour célébrer le 400e anniversaire de la naissance de son célèbre jardinier André Le Nôtre. Muriel Mayette, Erik Orsenna, Marianne Faithfull, André Dussollier, Patricia Pe-tibon, Élodie Frégé, Jacques Weber, François Morel, Alain Baraton, jardinier en chef du parc de Versailles, Lorant Deutsch, Nolwenn Leroy, Jean-Christophe Spinossi, Philippe Jaroussky, Chantal Thomass, ou encore Alain Ducasse, parlent histoire, musique, danse, littérature, mode, gastronomie et cinéma. Leurs récits, anecdotes et autres sketches évoquent l'importance des arts et des jardins de Le Nôtre, en particulier en tant qu'instruments de pouvoir dans le grand siècle de Louis XIV. Avec, en point d'orgue, un bal masqué conçu par Kamel Ouali.



20h45

Famille d'accueil



Résumé

Aurore, 14 ans, arrive un beau jour chez les Ferrière en refusant de dire son nom de famille et la raison pour laquelle elle a quitté ses parents. Elle n'a pas été victime de violences, comme Marion aurait tem-dance à le croire. Bientôt, la vérité éclate : l'adolescente s'est enfuie car ses parents sont membres d'une secte où elle-même vivait depuis sa naissance. Aurore s'est rebellée contre ses parents et a juré de mettre un terme aux pratiques douteuses qui sont à l'origine de la mort de sa cousine Coralie. Mais la jeune fille n'est pas de taille. Heureusement, elle pourra compter sur l'aide de Marion...



20h55

Paris-Manhattan

Résumé

Heureuse et épanouie, Alice vit à Paris et a réussi dans la vie. Jeune, belle et passionnée par son travail de pharmacienne, elle affiche un emploi du temps fort rempli. Mais ce mode de vie n'est pas du goût de sa famille. En effet, seule ombre au tableau, du point de vue de ses proches : Alice est célébataire depuis bien trop longtemps. La jeune fille n'a que faire d'une hasardeuse quête de «l'âme soeur». Elle en viendrait même à éviter les insipides rencontres organisées par sa famille. Alice préfère se consacrer à sa grande passion : les films de Woody Allen. Jamais elle ne se lasse de les revoir. Pourtant, un soir, elle fait la connaissance de Victor. Cette rencontre va bouleverser sa petite vie bien organisée...



20h50

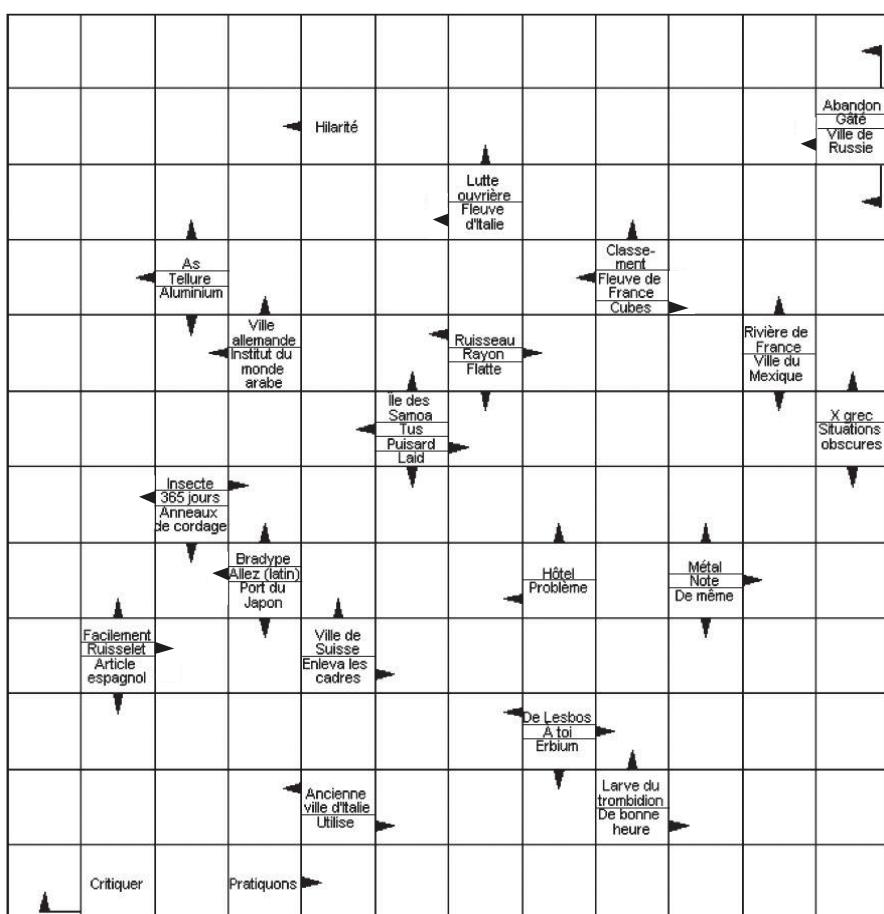
Jessica King



Résumé

Un couple et la maîtresse du mari se disputent sous les yeux d'un employé de maison. Le lendemain, le corps de la maîtresse est retrouvé sans vie. Mais cette nouvelle enquête met en péril la carrière de Jessica King, car l'amant évidemment soupçonné n'est rien moins que le fils de l'ancien chef de la police de Toronto. Or, ce dernier, contraint à la retraite par Jessica King elle-même, compte encore de nombreux partisans en ville, et ne manquera pas une occasion de se prendre sa revanche. King et son équipe découvrent que la victime était stripteaseuse, qu'elle était enceinte et qu'elle tentait de se libérer de ses «employeurs»...

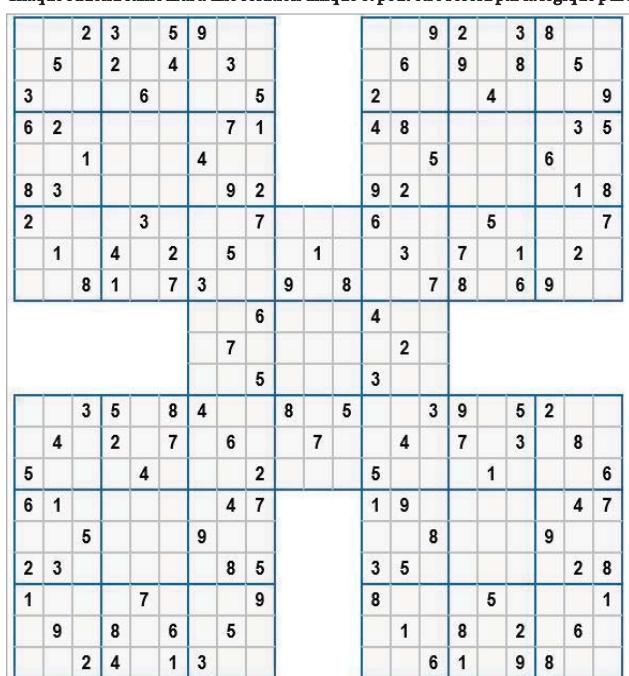
Mots fléchés n°337



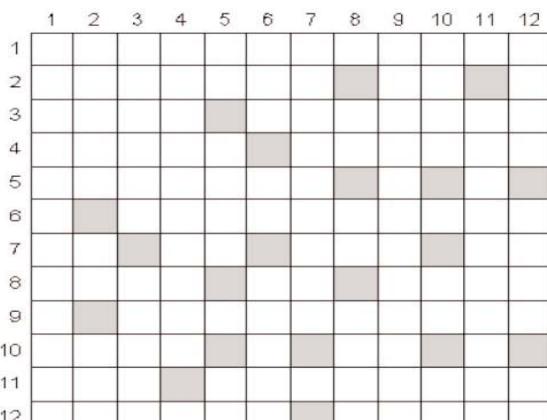
Samouraï-sudoku n°337

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°337



Horizontalement:

- Indépendance
- Logement des militaires - Aluminium
- Rassasié - Routine
- Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
- Ch. - I. de c. de l'Yvonne
- Personnage comique créé par Mollière
- Coutumes - Américium - Hibou - En les
- Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
- Ennuyante
- Parcourir un roman - Ch. - I. de c. de la Marmite
- Première femme - Ameritume profonde
- Résidas que part - Pénètre

Verticalement:

- Commune des Yvelines
- Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
- Diversifiés - Conclus
- Article espagnol - Ammophile
- Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
- Moscovites - 1/2 seconde
- Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
- Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
- Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (p.)
- Europium - Agées - Interjection
- Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
- Vin blanc sec - Hauser une note d'un demi-ton

La recette du jour

Calamars farcis

Ingrédients :

1 kilo de calamars
100g de chair de poisson hachée
1 gros oignon haché fin
3 tomates bien mûres
3 cuillères à soupe de riz étuvé
3 gousses d'ail
1 bouquet de persil
1 bouquet de coriandre
1 œuf
Thym, safran pistil, laurier, ras el hanout
1 branche de céleri
½ cuillère à café de poivre + sel
1 citron
Huile d'olive

Préparation :

Videz et nettoyez les calamars, préparez la farce avec le riz cuit le reste des calamars nettoyé et haché, le persil et la coriandre et la chair de poisson hachée, l'œuf et les épices, salez et poivrez.

Farcir les calamars puis refermez avec 2 cure-dents piqués en croix mettez au frigo.



Préparez la sauce : pelez et coupez les tomates en cubes, faites les revenir dans une cocotte avec 3 cuillères à soupe d'huile d'olive, l'ail pilé, le thym, le laurier, la branche de céleri coupé en petits morceaux, salez et poivrez. Plongez les calamars farcis dans la sauce, ajoutez l'eau à hauteur des calamars.

Faire cuire les calamars jusqu'à cuisson totale, servir avec un filet d'huile d'olive.

Le dessert du jour

Zlabia



Ingrédients

- 1kg de farine
- 5g de sel
- 20g de levure de boulanger
- 250g de miel
- huile pour la friture

Préparation

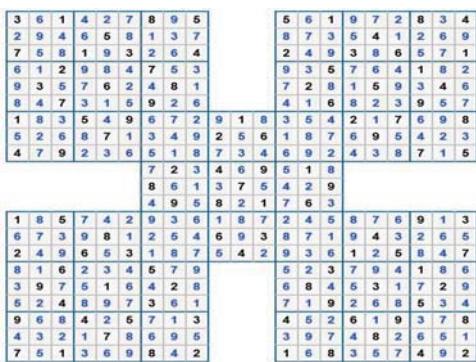
Dans un saladier, disposer la farine en fontaine, verser la levure et la délayer dans un peu d'eau tiède. Saler puis pétrir jusqu'à obtenir une pâte molle, couvrir d'un linge humide et laisser reposer pendant 3 heures. Former des petites couronnes avec la pâte et plongez-les dans de l'huile à frire jusqu'à coloration et ensuite plongez-les dans du miel chaud et retirez-les pour les égoutter sur une grille. Dressez sur un plat. Servir froid.



VILLES

	Fadjr	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	04 h 12	12 h 54	16 h 43	19 h 59	21 h 31
Oran	04 h 32	13 h 08	16 h 56	20 h 11	21 h 41
Béjaïa	04 h 04	12 h 46	16 h 35	19 h 51	21 h 23
Annaba	03 h 53	12 h 36	16 h 25	19 h 41	21 h 07
Tizi-Ouzou	04 h 09	12 h 50	16 h 39	19 h 55	21 h 27
Tamanrasset	04 h 55	12 h 45	16 h 02	19 h 20	21 h 33

Solution Samurai-sudoku N°336



Solution Mots Croisés N°336

GLOBETROTTER
EUGENIE■ERSn
RIRA■CCP■O■D
OSENT■OCCUPE
NA■TRANCHE■C
TNT■AIN■U■BO
OCARINAS■GLU
LET■REITERER
O■ANESSE■ANA
GARE■S■POING
UNIRIEZ■UNIE
E■EEE■REISER

Solution Mots Fléchés N°336

LARMOIEMENTS
ORAIISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■R.E
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME 2013

11 athlètes arrachent les minima de participation

L'Algérie participera avec onze (11) athlètes aux championnats du monde d'athlétisme qui auront lieu du 10 au 18 août prochain à Moscou (Russie), a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«Ces onze athlètes ont été retenus à la faveur des minima «A» ou «B» réalisés cette année (2013)», explique la même source. Sur les onze qualifiés trois seulement ont obtenu les minima «B». Ils s'agit de Baya Rahouli (triple saut), Imad Touil (1500m), et Mohamed Amine Benferar (800 m).

A coté de Baya Rahouli, deux autres filles Amina Bettiche (3000 m steeple) et Omrani Yasmine (heptathlon), seront à Moscou pour tenter d'améliorer leurs performances. «C'est d'ailleurs l'objectif des autres athlètes qualifiés à la suite du forfait du champion olympique du 1500 m Taoufik Makhloufi pour des raisons de santé», ajoute la FAA.

Les autres athlètes qualifiés sont: Hadj Lazib Othman (110 m haies), Mohamed Amine Benferar (800 m), Rahmani Miloud (400 m haies), Touil Imad (1500 m), Bouchicha Hichem, Touil Abdelmadjid, Abdelhamid Zerrifi (3000 m steeple), Amina Bettiche (3000 m steeple) et le marathonien, Tayeb Filali.

Les athlètes retenus, à l'exception de Zerrifi qui rallieront directement la capitale russe à partir de Paris, s'enverront d'Algér, le 6 août pour Moscou. Il est à souligner qu'un groupe composé de Makhloufi, Rabah Aboud, les frères Touil, Abderrahmane Anou et Bouchicha sont à Font Romeu depuis le 13 juillet en cours,



alors que Rahouli se prépare à Aymont en Espagne depuis le 12 juillet.

L'autre groupe qui compte Miloud Rahmani, Hadj Laâzib et Larbi Bourraida (suspendu) et qui se prépare pour 2014) séjourne à Leverkusen (Allemagne) depuis le 20 juillet.

Par ailleurs et en marge de ces championnats, plusieurs autres activités sont prévues, à savoir le 49^e congrès de la Fédération Internationale d'Athlétisme (Iaaf), le 1^{er} forum mondial de l'athlétisme, l'assemblée générale de la confédération africaine d'athlétisme (Caaa) et l'assemblée gê-

nérale de l'Union Méditerranéenne d'Athlétisme (Uma).

Les athlètes algériens concernés par les Mondiaux de Moscou :

Dames : Amina Bettiche (3000 m steeple), Yasmine Omrani (heptathlon), Baya Rahouli (triple saut),

Hommes : Tayeb Filali (marathon), Imad Touil (1 500 m), Hichem Bouchicha, Abdelmadjid Touil, Abdelhamid Zerrifi (3000 m steeple), Othman Hadj Lazib (110 m haies), Mohamed Amine Benferar (800 m), Miloud Rahmani (400 m haies).

MONDIAL-2013 DE VOLLEY-BALL (FILLES/ U18) Les résultats et le classement après la 4^e journée

Les résultats et le classement du groupe C du championnat du monde féminin de volley-ball des moins de 18 ans (U18), à l'issue de la 4^e journée de la phase de poules, disputée lundi à Nakhon Ratchasima (nord-est de la Thaïlande) :

Résultats de lundi :

Etats-Unis battent République dominicaine 3 à 0 (25-21, 25-15, 25-22)

Brésil bat Slovénie 3 à 1 (15-25, 25-19, 25-11,

25-15)

Exempté : Algérie

Classement Pts J G P SP SC

	1. Brésil	9	4	3	1	9	5	Qualifié
	2. Etats-Unis	6	3	2	1	7	3	Qualifiée
	3. Slovénie	6	3	2	1	7	4	Qualifiée
	4. Rép. Dominicaine	3	3	1	2	4	6	Qualifiée
	5. Algérie	0	3	0	3	0	9	Eliminée

Mardi 30 juillet :

République dominicaine - Slovénie

Algérie - Etats-Unis

Exempté : Brésil

NDLR : les 4 premiers de chaque groupe se qualifient au 2^e tour tandis que les équipes classées cinquièmes joueront les matches de classement de la 17^e à la 20^e place.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE LA CULTURE
NIF : 099203015035927
RUE AMIR AEK - LAGHOUAT 03000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°: 03/DC/2013

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics modifié et complété, la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint : 27/2012 parus dans la presse écrite "الغرب الأوسط" et DK NEWS du : 24 avril 2013 portant la Réalisation des travaux d'urgence et restauration de la mosquée El-Atik à Laghouat.

Après avoir évalué les offres technique et financière selon les conditions décrites dans le cahier des charges qui donnent les résultats suivants :

Désignation de lot	Entreprise retenue	Montant (TTC)	N° identification fiscale	Délais	Critère d'évaluation
Réalisation des travaux d'urgence et restauration de la mosquée El-Atik à Laghouat	E.T.B Ben Djemai Said	18.948.501,00 DA	197403010031941	(02) deux mois	Moins disant

- OBSERVATION :

- Pour les soumissionnaires intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

- Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis à s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.

DK NEWS

Anep : 533 970 du 30/07/2013

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE STAOUELI
CODE NIF : 41000200001608501052
N° 986/2013

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ N°05/2013

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le président de l'APC de STAOUELI informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national restreint N°01/2013 paru sur les quotidiens nationaux DK NEWS du 02/06/2013 et les quotidiens nationaux du 03/06/2013 et le BOMOP, relatif à l'opération suivante :

- REALISATION D'UN RESEAU D'AEP AU GROUPE D'HABITATION ROUTE SIDI FREDJ.

Que les résultats d'analyse et la proposition de l'attribution de la convention est comme suit :

- REALISATION D'UN RESEAU D'AEP AU GROUPE D'HABITATION ROUTE SIDI FREDJ.

Désignation de l'entreprise	CODE NIF	Montant de l'offre en DA/TTG	Montant corrigé DA/TTG	Délai d'exécution	Note technique	Critère ayant permis le choix
EGTH CHAOULA TAREK	198328200007928	2 713 347,00 DA	/	01 mois	52 pts	Offre la moins disante

Les soumissionnaires qui contestent ce présent choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de STAOUELI dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux conformément aux articles 44 et 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Tous les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière peuvent se rapprocher du siège de l'APC de STAOUELI (bureau des marchés), dans au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

DK NEWS

Anep : 534 144 du 30/07/2013

TRANSFERTS

Signature imminente de Belkaid et Achiou à l'USM Bel-Abbès

L'USM Bel-Abbès, reléguée en Ligue 2 algérienne de football, devrait enregistrer «dans les prochaines heures» l'arrivée des deux joueurs, Hocine Achiou (MC Oran) et Farouk Belkaid (ES Sétif), a-t-on appris dimanche auprès du président du club, Djilali Bensenada.

«Nous avons rendez-vous avec les deux joueurs au plus tard lundi. On a pratiquement tout conclu avec eux, et il ne reste que la signature des contrats», a déclaré à l'APS, le premier responsable de la formation de la «Mekerra». «Si on parvient à les engager, on aura réussi une belle affaire, car leur expérience nous sera d'un apport non négligeable», a-t-il ajouté. Achiou, qui avait rejoint le MCO lors de la deuxième partie de l'exercice précédent, avait interpellé la chambre de résolution des litiges de la fédération algérienne de football pour la résiliation de son contrat. Une demande qui aurait donné une suite favorable, selon Bensenada. Pour sa part, Belkaid a été libéré par l'ESS, mais un différend financier entre les deux parties a retardé l'obtention de sa lettre de libération. Le défenseur axial de 36 ans est également annoncé du côté du nouveau promu en Ligue 1 algérienne, le RC Arbâa.

SPORT AFRICAIN

Dissolution du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA)

Le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) a été dissous suite à une décision prise lors de l'Assemblée générale extraordinaire du CSSA tenue vendredi à Abidjan (Côte d'Ivoire), en marge la 5e Conférence africaine des ministres des Sports (25 et 26 juillet), a-t-on appris dimanche auprès du MJS.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a participé aux travaux de cette conférence à laquelle ont pris part 38 pays, dont le thème général consistait à exploiter l'influence du sport pour contribuer aux programmes de développement élargis des gouvernements. «Les ministres africains des sports ont entériné la résolution relative à la mise en place d'un comité de transition chargé de superviser un transfert harmonieux pendant 6 mois, sous la conduite de la commission africaine et les représentants des zones de développement sportif, dont l'Algérie en sa qualité de présidente de la zone 1», a indiqué un communiqué transmis à l'APS par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce comité aura la charge de «veiller au transfert de toutes les fonctions du CSSA à la Commission africaine conformément à la nouvelle architecture du sport africain», ajoute le communiqué, précisant que «les jeux africains seront organisés sous l'égide de l'Association des comités olympiques africains (ACNOA) et l'Union des confédérations sportives africaines (UCSA)».

Concernant l'organisation des Jeux africains 2015 de Congo Brazzaville, un protocole d'accord sera signé entre les différentes parties prenantes et l'Union africaine pour permettre au Comité d'organisation (COJA) des JA-2015 de préparer au mieux la prochaine édition. En marge de cette conférence, M. Tahmi s'est entretenu, lors de rencontres bilatérales, avec plusieurs ministres africains des sports.

MC ALGER

Beaucoup de travail reste à faire

Ferrah Menad

Les joueurs du Mouloudia, qui ont déjà souffert de la charge de travail imposée par Alain Guiger avant même le début du mois de jeûne, sont en train de peiner sur le plan physique ces derniers temps. Ainsi, ils n'hésitent pas à solliciter les autres membres de l'encadrement technique pour revoir à la baisse le programme de travail. Mihoubi, l'un des membres du staff technique, estime que la fatigue n'a rien à voir avec le mois de jeûne mais qu'elle est due au manque de moyens de récupération et le manque de professionnalisme de certains joueurs. Il pense que le programme établi est minutieusement étudié et ne peut en aucun cas nuire à la santé des joueurs.



Il y a encore des correctifs à apporter

Si l'attaque a fait preuve d'une inefficacité flagrante, il faut dire que la défense n'est pas encore au point. C'est la première fois que l'arrière-garde Mouloudeens reçoit trois buts dans le même match.

Pire encore, les défenseurs du MCA semblent être déconcentrés au moment où

ils sont face à des attaques dangereuses.

Doukha au MCA ?

Tout porte à croire que la prochaine recrue des Vert et Rouge sera le gardien de but de l'USMHA, Doukha. Ce dernier qui est en contact très avancé avec le MCA, est sur le point de signer au profit du club rival de son ancienne équipe. Selon nos sources, le joueur sera demain chez Boumala pour signer son contrat et récupérer son chèque.

MONDIAL 2014

(QUALIFICATIONS/ GR D) Djamel Haimoudi dirigera le choc entre le Ghana et la Zambie

L'arbitre international algérien, Djamel Haimoudi, a été désigné par la Confédération africaine de football (CAF) pour diriger le match décisif entre le Ghana et la Zambie, prévu le 6 septembre prochain à Kumasi, comptant pour la 6e et dernière journée (Gr D) des qualifications pour le Mondial 2014. Le Ghana, leader de son groupe avec 12 points, n'est qu'à une longueur de la Zambie, qui compte 11 points. Haimoudi, désigné meilleur arbitre africain 2012, a dirigé mercredi dernier le derby égyptien entre le Zamalek et Al Ahly (1-1), comptant pour la 1ère journée de la Ligue des Champions d'Afrique. Ce match avait été délocalisé pour des raisons de sécurité à 400 km au sud du Caire dans le petit stade d'El Gouna. Haimoudi avait officié cette année notamment le match d'ouverture et la finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 disputée en Afrique du Sud.

AMICAL

L'Olympiakos et Medjani chutent à Hoffenheim (4-1)

L'équipe de l'Olympiakos Le Pirée (div 1 grecque de football), où évolue le défenseur international algérien, Carl Medjani, s'est inclinée dimanche en Allemagne face à Hoffenheim (Bundesliga) sur le score de 4 à 1, en match amical préparatoire en vue de la saison prochaine. Medjani qui s'est engagé avec le club grec durant cette intersaison, a pris part à l'intégralité de la rencontre. Vendredi dernier, le défenseur des Verts a effectué son baptême du feu avec sa nouvelle équipe, à l'occasion du match amical face aux Allemands du VfB Stuttgart (0-0). Medjani (28 ans) s'est engagé mercredi avec le club champion de Grèce pour un contrat de trois saisons, en provenance de l'AS Monaco, nouveau promu en Ligue 1 française. L'Olympiakos et Monaco n'ont pas divulgué le montant de la transaction mais selon la presse grecque, les deux parties se sont entendues sur une somme de 1,5 million d'euros.

Arrivé du côté de la principauté lors du dernier mercato hivernal pour un contrat de trois ans et demi en provenance d'Ajaccio, Carl Medjani, aurait donné la priorité au challenge européen (Ligue des champions) auquel prendra part l'Olympiakos la saison prochaine.

LIGUE 1

Le CS Constantine termine son stage en Tunisie par une victoire face au WA Tlemcen (1-0)

Le CS Constantine (L 1 algérienne de football) a bouclé son deuxième stage d'intersaison à Hammam Bourguiba (Tunisie) et est rentré dimanche à Constantine, 48 heures avant de donner la réplique en amical à l'Espagnol de Barcelone (Liga d'Espagne) mardi soir au stade Chahid Hamlaoui. Pour son dernier jour du regroupement tunisien, les «Sanafir» se sont imposés face au WA Tlemcen, relégué en Ligue 2 algérienne grâce à l'attaquant Hadiouche, auteur du seul but de la rencontre à la 90e minute. Il s'agit de la seule victoire des coéquipiers de Yacine Bezzaz au cours de leur séjour tunisien, après s'être inclinés lors des deux précédents tests contre la JS Kabylie (4-0) et l'US Chaouia (3-2), évoluant respectivement en Ligue 1 et 2 algériennes. Peu avant la fin de ce regroupement, le nouvel entraîneur du CSC, le Franco-Italien, Diego Garzotto, a libéré deux nouvelles recrues : Hammache et Benai. D'autres joueurs devraient connaître le même sort pour arrêter la liste des 25 éléments retenus pour l'exercice prochain, avant la date limite des transferts, à savoir le 31 juillet courant.

LIGUE 2

Le CA Batna en stage de préparation en Tunisie

Le CA Batna (ligue 2 professionnelle de football) se déplacera dimanche soir, à Hammam Bourguiba (Tunisie) pour y effectuer un stage de préparation pour la saison 2013-2014, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du club.

Un stage de 12 jours à l'étranger au profit des joueurs du club, est prévu à partir 28 juillet jusqu'au 8 août prochain, ce qui permettra aux joueurs de bien préparer l'entame du championnat prévu le 24 août prochain.

Comme il est de tradition, une préférence particulière est manifestée par le club pour le centre de préparation tunisien de Hammam Bourguiba qui offre les meilleures conditions de préparation.

Selon les dirigeants de la formation Batna, les joueurs suivent un programme spécifique durant ce mois de ramadan, sous la houlette de l'ancien driver de l'équipe nationale, Ali Fergani qui a arrêté un programme consistant avec plusieurs matchs amicaux au menu.

Les joueurs du CAB ont entamé depuis le 15 juillet dernier les entraînements en vue de la saison prochaine au stade Bouzid Bacha d'El-Madher (34 km au nord de Batna) qui dispose d'un bon éclairage et d'un tartin de meilleure qualité que celui du stade de Sefouhi.

Rappelant que le CABatna a enregistré l'arrivée de 9 nouveaux éléments qui sont venus renforcer l'effectif lors de cet été à l'image de Adel Messali (USM Annaba), Rebgui (AB Merouana), Ziad (JSK), Abdelmalek Bitam (USMHA), Khalifa (PAC), Djerboue (US Biskra) Cherifi, Boulebrima Bezzaz de l'Académie de la FAF et des U21.

Par contre, le club a promu 7 joueurs espoirs en équipe première, appliquant ainsi la dernière directive de la Ligue de football professionnelle de football (LFP).

Le club s'est séparé en outre, des services de certains joueurs à l'image de Hamza Heriat (MC Oran), Boutria, Dairat et Saidi (CRB Ain Fakroun) et récemment Beloufa, dont le contrat a été résilié à l'amiable.



Mourinho va garder Mata

annoncé possible partant cet été par la presse britannique avec l'arrivée de José Mourinho sur le banc de Chelsea, le milieu offensif Juan Mata (25 ans, 35 matches et 11 buts en Premier League en 2012-2013) est finalement bien parti pour rester. Le nouvel entraîneur des Blues n'a pas l'intention de vendre l'international espagnol. «Mata va rester avec nous et va faire une grande saison. Je l'ai toujours apprécié et il fait partie de mon projet, alors je ne vois pas pourquoi je devrais le vendre», a déclaré le Special One dans des propos relayés par Eusport.

OK pour Rooney, mais pas à tout prix

À la question de savoir si le club pouvait se permettre d'acheter un joueur 50 millions de livres Mourinho a répondu : «L'attaquant que je veux ne coûte pas 50 millions de livres». Le message est clair, et il est double : le temps du «no limit» est révolu du côté de Chelsea, et Wayne Rooney ne vaut pas tout cet argent.

Le Bayern veut David Luiz ?

Déjà convoité par le FC Barcelone, David Luiz, le défenseur central de Chelsea, serait également dans le viseur du Bayern Munich. Selon le quotidien anglais, The Sun, le Bayern Munich envisagerait de recruter David Luiz, le défenseur de Chelsea. Pour cela, les champions d'Europe 2013 seraient prêts à débourser 46 millions d'euros.

Sur ce dossier, le club allemand serait en concurrence avec le FC Barcelone. Mais il y a quelques jours, José Mourinho a fait faire taire les rumeurs selon lesquelles il ne comptait pas sur le joueur brésilien.



Chelsea prêt à doubler le salaire de Khedira ?

Le dossier Sami Khedira occupe les médias espagnols ces derniers temps. L'intérêt de Chelsea se précise. José Mourinho aimerait retrouver l'international allemand à Londres. Alors qu'il serait dans le viseur de l'AS Monaco et du PSG, les deux puissances financières de la Ligue 1, Sami Khedira est surtout l'objet d'un fort intérêt de Chelsea et de son ancien entraîneur José Mourinho. Selon les informations du média El Confidencial, Chelsea aurait soumis une offre qui double le salaire actuel de l'Allemand, qui touche environ 4,5 millions à Madrid.

Le Real «n'a pas renoncé» au transfert de Bale



Malgré la somme colossale réclamée par Tottenham pour le transfert de Gareth Bale (96 millions d'euros), le Real Madrid envisage toujours de s'attacher les services du Gallois. «Nous n'avons pas renoncé à Gareth Bale, il est impossible de renoncer à un joueur de cette qualité. Bien sûr, Tottenham essaie de faire les choses bien en essayant de lui faire signer un nouveau contrat. Nous avons clairement fait savoir qu'il était une cible, mais le Real Madrid a de très bonnes relations avec Tottenham, et nous travaillons progressivement. Il est idéal d'obtenir de nouveaux joueurs le plus tôt possible afin qu'ils puissent s'intégrer à l'équipe rapidement. Mais cela n'est toujours pas possible, et les meilleurs joueurs se font souvent attendre», a expliqué Zinedine Zidane, l'entraîneur adjoint du Real Madrid, dans les colonnes du Mirror.

Mourinho met la pression sur Hazard

Avec dix buts et onze passes décisives, Eden Hazard a réussi sa première saison en Premier League avec Chelsea. Mais José Mourinho, de retour sur le banc des Blues, attend que le Belge franchisse un cap désormais. «Je pense que ce gamin est doué, mais c'est à lui de passer à la vitesse supérieure», a expliqué le Special One dans les médias anglais, mettant quelque peu la pression sur l'ancien Lillois. «Le foot, c'est une question de chiffres et il doit transformer son immense talent en des stats parlantes. Combien de buts va-t-il mettre ? Combien de passes décisives va-t-il délivrer ? Combien de buts importants ? Combien de buts lors des grands matches ? Je suis prêt à l'aider, à travailler avec lui. Il doit être prêt, lui aussi. Il doit être à l'écoute.» Le message est passé...



Une augmentation de salaire pour Zlatan Ibrahimovic ?



Le PSG a entamé les négociations pour conserver ses meilleurs joueurs. Pour Thiago Silva et Marco Verratti ont prolongé, les dirigeants parisiens seraient sur le point d'accorder à Ibrahimovic la revalorisation salariale qu'il demande. Ils planchent également sur les dossiers des Français Sakho, Matuidi et Ménez.



Klopp dit non à un retour de Kagawa

lors que Shinji Kagawa avait annoncé vouloir revenir au Borussia Dortmund, l'entraîneur allemand, Jürgen Klopp a démenti cette rumeur de transfert.

Auteur d'une première saison en demi-teinte sous ses nouvelles couleurs de Manchester United, le Japonais Shinji Kagawa avait déclaré vou-



loir revenir à Dortmund. «Si le Borussia Dortmund est d'accord, je voudrais revenir un jour jouer pour cette équipe». Une déclaration qui avait fait grand bruit en Allemagne, alors qu'il est lié jusqu'en juin 2016 avec le champion d'Angleterre.



Bonera «out» trois mois



Sous contrat jusqu'en juin 2015, Daniele Bonera (32 ans), le défenseur central (ou latéral droit) du Milan AC, souffre d'une fracture de la rotule du genou droit. L'ancien joueur de Brescia et de Parme sera «out» au moins trois mois. Il s'agit d'un coup pour les Rossoneri, qui pourraient recruter un défenseur supplémentaire. Selon la presse italienne, les Lombards auraient notamment activé la piste menant à l'Argentin Matías Silvestre (28 ans, Inter Milan).

Benzema : «Ancelotti est proche de nous»

La pointe de l'attaque du Real Madrid, il était au centre de toutes les attentions. Après le départ de son concurrent Gonzalo Higuaín à Naples et son manque d'impact lors des matchs contre Bournemouth et Lyon, Karim Benzema a répondu en inscrivant le but de la victoire face au PSG, samedi en Suède (1-0). Le buteur français en a profité pour évoquer l'arrivée de Carlo Ancelotti sur le banc de la Maison Blanche. «Il a changé la tactique et c'est bon pour l'équipe, a confié l'ancien Lyonnais à AS. Nous avons un bon entraîneur, proche de nous. Petit à petit, nous devenons plus forts. Nous débutons maintenant une étape difficile, car en plus des matchs, vont venir s'ajouter des sessions d'entraînement très chargées.»

Le président Bouteflika salue le «poignant et courageux témoignage» de Henri Alleg contre la torture



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a rendu hommage hier au militant anticolonialiste, Henri Alleg, qui, a-t-il dit, «fut aux côtés de toutes les causes justes dans le monde», saluant son «poignant et courageux témoignage contre la torture» et le parcours «exceptionnel» de l'homme.

Dans un message adressé à la famille du défunt lu par Jean Salem, fils de Henri Alleg, lors d'une cérémonie-hommage, ayant réuni hier à la coupole du cimetière parisien Père Lachaise, les membres de la famille, une foule d'amis et compagnons de lutte de l'auteur de *La Question*, le président Bouteflika qui a affirmé avoir appris «avec une très grande tristesse, le décès de notre vaillant compagnon de lutte», a rappelé que Henri Alleg «fut aux côtés de toutes les causes justes dans le monde».

«Son combat inlassable contre le colonialisme et le racisme, contre toutes les formes d'oppression et d'injustice, sa dénonciation de la torture ont marqué les mémoires et font partie de l'histoire», a-t-il ajouté.

«Henri Alleg, laissera le souvenir d'un homme de conviction, épris des idéaux de paix, de justice sociale, de progrès, de liberté et d'émancipation des peuples», a poursuivi le président de la République.

«A cet égard, son poignant et courageux témoignage contre la torture dans *La Question* est à compter parmi les textes majeurs qui, par leur retentissement universel et la prise de conscience qu'ils ont suscitée à travers le monde, ont indéniablement contribué à servir la noble cause des droits de l'Homme en général», a tenu à relever le chef de l'Etat.

«En ce sens, son parcours exceptionnel restera, à n'en pas douter, une source d'inspiration pour ceux qui partagent ces valeurs fondamentales et ont à cœur de veiller à leur défense», a-t-il dit dans son message.

«En ces moments douloureux, je tiens à exprimer ma profonde gratitude et toute ma reconnaissance au valeureux militant qui s'est pleinement investi dans le combat de l'Algérie contre le joug colonial», a conclu le chef de l'Etat qui a présenté à la famille de Henri Alleg, ses «sincères condoléances», l'assurant de sa «chaleureuse sympathie».

APS

Hommage à Paris au pourfendeur de la torture, l'auteur de «La Question»

La famille, une foule d'amis et camarades de combat, se sont inclinés hier à la coupole du cimetière parisien Père-Lachaise à la mémoire du défunt Henri Alleg, rendant un hommage chargé d'émotion à celui qui fut de tous les combats anticolonialistes, celui dont le livre-choc «La Question» a levé le voile sur la pratique de la torture par l'armée française en Algérie durant la guerre de Libération nationale.



Connu sous le nom d'Henri Alleg, qu'il avait pris lors de son passage dans la clandestinité, après l'interdiction par les autorités coloniales du journal *Alger Républicain* dont il était le directeur, Harry Salem est mort le 17 juillet à Paris trois jours avant son quatre-vingt douzième anniversaire.

Dans son livre *«La Question»* qui reste un document majeur sur la pratique de la torture autorisée en haut lieu en Algérie,

durant la guerre, il avait témoigné sur les sévices qu'il avait subis, en 1957, entre les mains des parachutistes de l'armée française.

«Nous tenons à remercier mon frère Jean et moi-même, toutes les personnes qui, d'Algérie et de France et de bien d'autres pays, nous ont envoyés des messages de soutien pour nous dire l'estime et l'admiration qu'ils avaient pour notre père», a indiqué André Salem, fils du défunt

devant la foule nombreuse venue exprimer son soutien à la famille du disparu.

Dans un message adressé à la famille de Alleg, lu lors de la cérémonie d'hommage, par Jean Salem, le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, a affirmé que «Henri Alleg laissera le souvenir d'un homme de conviction, épri de idéaux de paix, de justice sociale, de progrès, de liberté et d'émancipation des peuples et de dignité humaine».

ALGÉRIE-GUINÉE

Halilhodizc rappelle Ishak Belfodil !

Comme attendu l'attaquant de l'Inter Milan, Ishak Belfodil vient d'être convoqué par le sélectionneur de l'équipe nationale de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, en compagnie de 27 autres joueurs pour le prochain match amical face à la Guinée, prévu le 14 août au stade Mustapha-Tchaker de Blida à partir de 20h30.

Cette liste des 28 joueurs était attendue jeudi dernier, mais à la Fédération algérienne de football on ne se presse pas du tout. Ce n'est qu'un match amical après tout !

Mieux encore, on remarque bien que le site de la FAF observe lui aussi le jeûne en ce mois sacré du Ramadhan.

En tout cas, et pour revenir à cette liste sur les 28 joueurs convoqués figurent sept joueurs locaux. Parmi eux sont retenus pour ce match de la Guinée, Mohamed Lamine Zemmamouche, Nacreddine Khoualed, et Hamza Koudri (USM Alger), Islam Slimani (CR Belouizdad), Mohamed Ziti (ES Sétif), Azzedine Doukha (USM Harrach) et le gardien de but Si Mohamed Cédric (CS Constantine), qui revient après trois mois d'indisponibilité pour cause d'une blessure au coude.

D'ailleurs Zemmamouche avait été écarté lors des deux derniers matches des Verts en raison d'une blessure et le voilà donc qui revient chez les Verts.

Quant au nouveau venu, Belfodil (21 ans), qualifié en septembre dernier par la fédération internationale de football (FIFA) au profit de l'Algérie, il effectuera donc son véritable baptême de feu avec les Verts probablement lors de cette joute amicale. Lui qui, faut-il bien le rappeler est à sa deuxième convocation avec Halilhodzic. Il est utile de rappeler que Belfodil Ishak avait montré sa

bonne volonté de joueur pour l'Algérie en communiquant tous les documents nécessaires pour sa qualification. Seulement, il avait insisté auprès du président de la FAF, pour ne pas être convoqué avant la fin de la saison pour se consacrer à son club, à ce moment Parme. Mais c'était mal connaître coach Vahid qui, à ce moment là, était intransigeants sur la discipline et l'engagement des joueurs. Ainsi et malgré cela Vahid Halilhodzic lui a envoyé une convocation pour le match qualificatif pour la CAN2013 contre la Libye et Belfodil n'est pas venu. Depuis, on pensait que Vahid ne le convoquerait plus bien que récemment son agent et lui-même avait bien déclaré qu'il est fin prêt pour rejoindre les Verts.

Apparemment, Vahid vient de les écouter en rappelant Ishak. Ce qui n'est pas le cas pour Matmour et Boudebouz dont le cas n'est pas le même, mais qui fait partie du lot de la «discipline». «On ne choisit pas les matchs qu'on veut en sélection nationale» a avoué alors bien déclaré coach Vahid. Or cela s'est passé l'année dernière. Cette année, c'est peut être une nouvelle «politique» de Vahid.

Pour les autres joueurs convoqués, on notera, tout de même le retour du défenseur de la Real Sociedad (Liga espagnole), Lassine Cadamuro. Forfait pour les deux derniers matchs, face au Bénin (3-1) et le Rwanda (1-0), comptant pour les éliminatoires du Mondial 2014. Lassine est donc de retour. Les Verts devront rentrer en stage à partir du 12 Aout prochain au Centre technique de sidi Moussa pour préparer ce match amical contre la Guinée. Ce match rentre également dans le cadre de la préparation de l'équipe algérienne pour le match

contre le Mali, prévu le 10 septembre au stade Mustapha-Tchaker, comptant pour la sixième et dernière journée des qualifications de la Coupe du Monde 2014.

Leader de son groupe avec 4 points d'avance sur le Mali, l'Algérie est qualifiée pour le troisième et dernier des éliminatoires prévu en octobre et novembre prochains.

S. Ben

Liste des 28 joueurs convoqués :

Gardiens de buts : Mbolli Rais (Ajaccio GFC/ France), Doukha Azzeddine (USM Harrach/ Algérie), Zemmamouche Mohamed Lamine (USM Alger/ Algérie), Si Mohamed Cédric (CS Constantine/ Algérie).

Défenseurs : Ziti Mohamed (ES Sétif/ Algérie), Khoualed Nacreddine (USM Alger/ Algérie), Cadamuro Bentaila Liassine (Sociedad/ Espagne), Belkalem Essaid (Granada FC/ Espagne), Medjani Carl (Olympiakos/ Grèce), Bougerra Madijd (Lekhwa/ Qatar), Hallâche Rafik (Academica/ Portugal), Ghoulam Faouzi (Saint Etienne/ France), Mesbah Djamel Eddine (Parme/ Italie), Mostefa Sebaa Mehdi (Ajaccio AC/ France).

Milieux : Taïder Saïf (Bologne/ Italie), Guedioura Adléne (Nottingham Forest/ Angleterre), Lacen Medhi (Getafe/ Espagne), Koudri Hamza (USM Alger/ Algérie), Agouazi Karim (Caen/ France), Djabou Abdelmoumen (Club Africain/ Tunisie), Brahimî Yacine (Granada/ Espagne), Feghouli Sofiane (Valence/ Espagne), Kadir Foued (Marseille/ France).

Attaquants : Soudani Hilal Al Arabi (Dynamio Zagreb/ Croatie), Djebbour Rafik (Olympiakos/ Grèce), Slimani Islam (CR Belouizdad), Ghilas Nabil (Porto/ Portugal), Belfodil Ishak (Inter Milan/ Italie).